

1 DOSSIER THÉMATIQUE :
HISTOIRES DE FIGURES CONSTRUITES : LES FONDATEURS DE RELIGION

71 DOSSIER THÉMATIQUE :
JOUER DANS L'ANTIQUITÉ : IDENTITÉ ET MULTICULTURALITÉ
GAMES AND PLAY IN ANTIQUITY: IDENTITY AND MULTICULTURALITY

VARIA

- 213 Nicolas SIRON**
Les galets dans la bouche de Démosthène. La construction de la figure de l'orateur dans les discours judiciaires de l'Athènes classique
- 222 Dominique BARCAT**
Les amulettes de type égyptien en contexte funéraire en Grèce et en Égypte : étude comparative
- 239 Régis VALLET**
Le Temple Ovale de Khafajeh : histoire et insertion urbaine

VARIA

dir. Yannick MULLER

DES GALETS DANS LA BOUCHE.
LA CONSTRUCTION DE LA FIGURE DE L'ORATEUR
DANS LES DISCOURS JUDICIAIRES DE L'ATHÈNES CLASSIQUE

Nicolas SIRON

Docteur en Histoire ancienne
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
UMR 8210 ANHIMA
sironicolas@hotmail.fr

RÉSUMÉ

Selon Plutarque, Démosthène aurait eu au début de sa carrière de graves problèmes d'élocution qui l'auraient poussé à pratiquer toute une série d'exercices, comme s'entraîner à parler avec des cailloux dans la bouche. Si ces difficultés et ces efforts ont été considérés comme authentiques au XIX^e siècle et par certains historiens contemporains, il est possible de réinterroger ces thèmes à partir des discours de l'orateur lui-même. Celui-ci insiste certes sur la faiblesse de sa voix, mais est également très critique envers tout entraînement, notamment celui de son adversaire Eschine, dont le but serait de tromper les juges. Démosthène n'est d'ailleurs pas le seul « grand homme » du IV^e siècle à

procéder de la sorte. Le manque de talent oratoire et l'improvisation sont en fait des éléments du dispositif de vérité mis en place dans les plaidoiries judiciaires : ces motifs permettent aux orateurs de se positionner du côté de la vérité et de placer la partie adverse du côté de la tromperie.

According to Plutarch, Demosthenes had serious speech problems at the beginning of his career that led him to practice a whole range of exercises, such as speaking with stones in his mouth. Even if these difficulties and efforts were considered authentic in the 19th century and by some contemporary historians, we can re-examine those topics from the speeches of Demosthenes himself. He insists on the weakness of his voice, but he is also very critical of any training, especially that of his opponent Aeschines, whose purpose would be to deceive the jurors. Moreover, Demosthenes is not the only "important man" of the 4th century to have this point of view. Lack of rhetorical skill and extemporaneous speech are in fact elements of the truth-telling mechanism set up in the forensic speeches: thanks to these patterns, orators can claim to take place on the side of truth and place their adversaries on the side of deception.

MOTS-CLÉS

Exercice,
talent,
élocution,
voix,
improvisation,
préparation,
Démosthène,
Eschine,
Isocrate,
Plutarque.

KEYWORDS

Practice,
skill,
speech,
voice,
extemporaneous,
preparation,
Demosthenes,
Aeschines,
Isocrates,
Plutarch.

Dans son *Dictionnaire des idées reçues*, Flaubert écrit à l'entrée Démosthène : « Ne prononçait pas de discours sans avoir un galet dans la bouche. » [1] Il fait écho à la description, dans les écrits de Plutarque, des nombreux exercices que l'orateur aurait accomplis pour remédier à ses problèmes d'élocution. Dans la *Vie de Démosthène*, le biographe des I^{er}-II^e siècles ap. J.-C. raconte les difficultés rencontrées lors de son premier discours à l'Assemblée : son langage aurait été confus (συγκεχύσθαι), son raisonnement fastidieux (κατακόρως), sa voix faible (ἀσθένεια), son élocution peu nette (ἀσάφεια) et son souffle court (κολοβότης) [2]. Pour remédier à ces défaillances, Démosthène aurait travaillé de façon acharnée : afin de se défaire de sa prononciation incertaine et de son zézaiement (τὴν ἀσάφειαν καὶ τραυλότητα τῆς γλώττης), il aurait déclamé de longues tirades après s'être mis des cailloux dans la bouche [3]. La notion d'exercice est fortement soulignée dans tout ce passage [4], et ce n'est pas le seul entraînement que rapporte Plutarque. Démosthène aurait aménagé une salle d'étude souterraine pour répéter ses discours et éviter d'avoir à improviser ou aurait déclamé ses plaidoiries devant la mer déchaînée pour se préparer aux auditoires tumultueux [5]. Ce dernier épisode semble d'ailleurs en vogue au XIX^e siècle puisqu'il est repris par les peintres, à l'image du tableau *Démosthène pratiquant l'art oratoire* de Jean-Jules-Antoine Lecomte du Nouÿ (fig. 1) et de la fresque d'Eugène Delacroix décorant le plafond de la bibliothèque du Palais Bourbon (fig. 2).

Pour autant, ces exercices sont évoqués par Plutarque mais jamais par Démosthène. Comment l'expliquer ? Est-ce une innovation de Plutarque ou sont-ils déjà évoqués par les orateurs du IV^e siècle dans leurs plaidoiries ? Le thème de l'entraînement était-il perçu positivement à l'époque classique ? Les motifs de la

voix défaillante et des exercices des orateurs donnent l'occasion de considérer les rapports entre Plutarque et la réalité antique qu'il décrit, c'est-à-dire les conditions, pour nous historiens, de l'utilisation de la source plutarquée. Certains chercheurs, comme Pauline Schmitt Pantel, ont ainsi déjà critiqué le recours habituel des historiens à Plutarque [6]. La question des exercices sera l'occasion de poursuivre cette réflexion en ce qu'elle permet de départager ce qui relève de l'auteur de Chéronée et des sources qu'il avait à sa disposition.

Démosthène est-il le seul orateur concerné par les problèmes d'élocution ? L'examen d'autres passages évoquant la même difficulté, parmi les orateurs pourtant les plus influents du IV^e siècle, invite à reconsidérer les descriptions que les plaignants font d'eux-mêmes. Les spécialistes de la source judiciaire ont déjà souligné le paradoxe, fréquent dans les discours athéniens, qui voit un orateur mettre en avant son absence de talent oratoire [7]. Si cette auto-présentation est compréhensible pour des individus qui font appel à un logographe, et ne peuvent donc se présenter à la tribune que dans le cadre de leur affaire, elle ne peut se concevoir pour quelqu'un de la renommée de Démosthène. Un tel paradoxe est l'occasion d'appréhender les enjeux de la construction par l'orateur de sa propre figure.

ORATEURS ET QUALITÉS ORATOIRES

Si Démosthène ne mentionne dans ses plaidoiries aucun exercice auquel il se serait soumis, il met en revanche en avant le fait qu'il parle mal. Dans le discours *Sur l'ambassade* prononcé en 343 av. J.-C., l'orateur se défend d'avoir eu un comportement favorable au roi macédonien, en anticipant une attaque qu'Eschine

[1] Voir aussi Umberto Eco, qui caractérise Démosthène par son bégaiement lorsqu'il fait répondre à la question « Comment ça va ? » différentes personnalités anciennes et modernes dans *Comment voyager avec un saumon*.

[2] Plutarque, *Vie de Démosthène*, 6, 3-4, 848e4-11.

[3] Plutarque, *Vie de Démosthène*, 11, 1, 850e1-6. L'anecdote, qui est également reprise dans Quintilien, *Institutions oratoires*, XI, 3, 54, proviendrait de Démétrios de Phalère, lequel n'a pas produit une véritable biographie de l'orateur mais « a discuté d'épisodes de la vie de Démosthène dans ses ouvrages sur la rhétorique » (MOMIGLIANO 1991, p. 113).

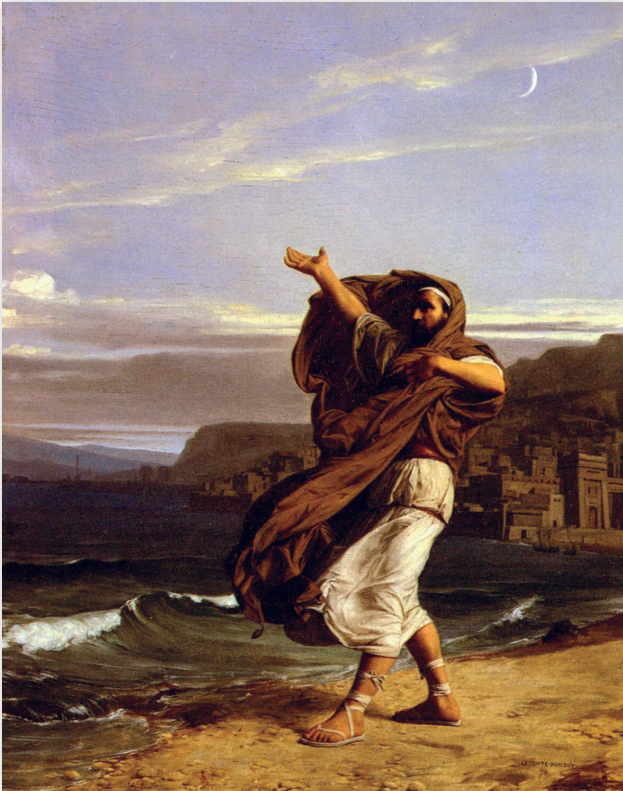
[4] Voir ἐξαρτούμενος (6, 5, 848f6), φιλοπονώτατος (7, 2, 849a4), μελετητήριον, πλάττειν et διαπονέιν (7, 6, 849b11-13), ἐκ πόνου (8, 3, 849d2-3), μελετώντα (8, 6, 849e4),

ἀσκησιν (11, 1, 850e1), γυμνάζειν (11, 1, 850e7), τὰς μελέτας (11, 1, 850e11).

[5] Respectivement Plutarque, *Vie de Démosthène*, 7, 6-8, 849b10-e11 et Pseudo-Plutarque, *Vie des dix orateurs* (*Œuvres morales*, 55) : *Démosthène*, 844d9-f5.

[6] SCHMITT PANTEL 2006, p. 83-85.

[7] Voir entre autres CAREY & REID 1985, p. 168 ; OBER 1989, p. 170-177. Sur la prétendue inexpérience des orateurs, voir DEMONT 1990, p. 95-97 ; KREMMYDAS, POWELL & RUBINSTEIN 2013. Sur l'aspect paradoxal, voir en particulier DOVER 1974, p. 25 ; BUTTI DE LIMA 1996, p. 37-39. Le paradoxe a souvent amené les historiens à percevoir ce motif comme un lieu commun : voir en particulier HESK 2000, p. 208, n. 17.



◀ Figure 1 : Jean-Jules-Antoine Lecomte du Nouÿ, Démosthène pratiquant l'art oratoire, Collection privée, 1870 (domaine public).

▲ Figure 2 : Eugène Delacroix, Démosthène harangue les flots de la mer, Palais Bourbon, 1838-1847 (photo Assemblée nationale, Laurent Lecat).

devrait porter dans son plaidoyer [8], ce qui pousse l'orateur à demander : « Qui passe pour parler le plus fort de tous, pour dire de la voix la plus claire ce qu'il veut (φθέγγεσθαι μέγιστον ἀπάντων καὶ σαφέστατ' ἂν εἰπεῖν ὃ τι βούλοιο τῇ φωνῇ). Eschine ici présent, je le sais. Qui est, à ce que disent ces gens-là, timide et lâche devant la multitude (οὔτοι μὲν ἄτολμον καὶ δειλὸν πρὸς τοὺς ὄχλους φασὶν εἶναι), mais, à ce que je dis, prudent (ἐγὼ δ' εὐλαβῆ) ? » [9] Par un tour habile, Démosthène se décrit lui-même, à travers les paroles qu'il prête à ses adversaires, comme étant timide et lâche, ce qu'il nuance aussitôt en parlant quant à lui de marques de prudence. Il n'est néanmoins pas question dans ce passage d'un quelconque zéaiement, et aucun des mots qu'emploie Plutarque n'est utilisé. Surtout, Démosthène met à profit le thème des qualités oratoires pour se distinguer de son adversaire. Ce contraste est à nouveau déployé lorsqu'il passe en revue les moyens auxquels aura recours Eschine pour persuader les

juges, lesquels ne doivent se laisser convaincre ni par les témoins produits par la partie adverse, car ils ont été achetés grâce à l'argent de Philippe, ni par le talent de l'orateur : « N'attribuez pas plus d'importance au fait qu'il parlera bien et fort (καλὸν καὶ μέγα), et que je parle mal (φαῦλον). » [10] Et, pour ne pas avoir à se fonder sur les discours de l'accusation ou de la défense, Démosthène conseille aux juges de s'en tenir à leurs connaissances personnelles – argument fréquent dans les plaidoiries [11] –, notamment pour confirmer ou non l'adéquation entre les conséquences de la paix signée et les promesses faites auparavant par Eschine et ses proches (§ 215-220). L'évocation de son manque de voix fait partie d'une argumentation et doit donc être considérée comme un moyen de persuasion rhétorique.

Démosthène n'est pas le seul orateur à exposer ses problèmes d'élocution. Apollodore se dit peu privilégié par la nature quant à sa voix et son allure dans le discours *Contre Stéphanos* [12] – qui peut

[8] Démosthène, *Sur l'ambassade* (XIX), 202-205. Eschine fait effectivement certaines insinuations à ce propos, mais, comme le précise MATHIEU 1956, p. 87, n. 1, ces remarques concernent la première ambassade et non la deuxième (Eschine, *Sur l'ambassade* (II), 14-20 et 54-56). Sur la possibilité pour les plaignants de connaître à l'avance les démonstrations de leurs adversaires, voir DORJAHN 1935.

[9] Démosthène, *Sur l'ambassade* (XIX), 206. Toutes les traductions proviennent des éditions Belles Lettres (CUF).

[10] Démosthène, *Sur l'ambassade* (XIX), 216.

[11] La recension des cent-cinquante occurrences où les

plaignants en appellent à la mémoire des juges et des deux-cent-cinquante occurrences où les juges sont dit déjà savoir quelque chose a été faite par SIRON 2019 (chap. 5), après l'idée d'un « 'you all know' topos » défendue par des chercheurs anglo-saxons (OBER 1989, p. 149-150 ; HESK 2000, p. 227-231 ; STEINBOCK 2013, p. 42-43).

[12] Démosthène, *Contre Stéphanos*, I (XLV), 77. CAREY & REID 1985, p. 157 signalent que ce passage est très proche de Démosthène, *Contre Panténétos* (XXXVII), 55, discours écrit pour un certain Nicoboulos (οὐ τῶν εὐ πεφυκότων est similaire à οὐ τῶν εὐτυχῶς πεφυκότων). Apollodore aurait les mêmes difficultés qu'un particulier.

ne pas avoir été rédigé par l'orateur mais prévu pour être déclamé par lui lors du procès [13]. De même, Isocrate explique qu'il a des difficultés vocales qui l'empêchent de bien s'exprimer à la tribune. Il aurait une voix faible, ce qu'il répète à l'envi [14]. Cette récurrence des difficultés à parler en public semble étonnante, en particulier pour Démosthène et Isocrate, que la tradition a ensuite considérés comme les plus grands orateurs du IV^e siècle. Pourtant, ces affirmations ont d'abord été acceptées sans critiques : pourquoi des orateurs aussi importants se seraient ainsi dépréciés ? Leurs infirmités déclarées ont été prises au pied de la lettre par Plutarque qui expose, outre les problèmes d'élocution de Démosthène, la faible voix et la timidité d'Isocrate [15]. Après le retour du motif au XIX^e siècle, certains historiens contemporains ont également validé ces thèmes. Ainsi, dans sa biographie de Démosthène, Pierre Carlier considère authentiques les tares de l'orateur et les affirmations de Plutarque au sujet de ses exercices : « Il n'était pas naturellement éloquent et, selon certaines traditions, il aurait même accumulé les handicaps : il bégayait, zézayait, bafouillait et avait le souffle court. Par de longues années d'exercices obstinés, il parvint à corriger ses défauts. » [16] P. Carlier imagine même que le surnom de Βάταλος, donné par Eschine [17], serait la déformation de Βάπταλος provenant du verbe βαπταρίζειν (bredouiller), pour signifier « petit bègue » [18]. Certains spécialistes ont au contraire émis des doutes sérieux quant aux difficultés d'élocution de Démosthène, à l'image de Patrice Brun qui pense que la longue liste de ses défauts annoncés est un indice de leur inauthenticité : « On conviendra que cela fait beaucoup de tares pour

quelqu'un qui allait devenir le modèle absolu de la rhétorique antique à une époque où il n'existait pas d'orthophoniste exerçant sur l'Agora pour pallier ces problèmes. » [19] Il juge les anecdotes concernant son entraînement « tardives et toutes plus invraisemblables les unes que les autres » et termine en estimant qu'« il faut alors se résoudre à considérer ces récits comme de simples inventions » [20].

DES EXERCICES EXÉCRABLES

La description des exercices dans les discours judiciaires va dans le sens d'une telle remise en cause. Les orateurs eux-mêmes se prononcent contre tout entraînement oratoire [21]. Isocrate, par exemple, rejette l'idée de s'exercer à la prise de parole en matière judiciaire : il valorise plutôt ceux qui, comme lui, « expliquent aux jeunes gens non par quels procédés ils développeront leur habileté oratoire, mais comment ils montreront dans leur façon de vivre l'honnêteté de leur nature » [22]. Il ne s'agit pas de s'entraîner à bien parler mais, au contraire, d'améliorer son caractère, lequel doit se révéler aux gens de manière évidente. De même, lorsque Démosthène mentionne des entraînements, c'est pour critiquer l'attitude d'Eschine, comme dans le discours politique *Sur l'ambassade* [23] : « Ici tu parles avec emphase, tu as préparé de lamentables développements, tu as exercé ta voix (ἐνθάδε σεμνολογεῖ, καὶ λογάρια δύσπηνα μελετήσας καὶ φωνασκήσας) ; et tu crois ainsi ne pas être châtié de tant de si grands crimes. » [24] Pour discrediter les arguments d'Eschine, Démosthène met en avant les capacités de son adversaire à la composition

[13] TREVETT 1992, p. 50-76 a mené une étude minutieuse des discours d'Apollodore, au terme de laquelle il attribue à Démosthène le premier discours *Contre Stéphanos*, au contraire de la réplique (Démosthène, *Contre Stéphanos*, II (XLVI)). MACDOWELL 2009, p. 99 et 120 a argumenté en faveur d'Apollodore.

[14] Isocrate, *Philippe* (V), 81 ; *Panathénaique* (XII), 9-10 ; *Aux magistrats de Mytilène* (Lettres, VIII), 7.

[15] Pseudo-Plutarque, *Vie des dix orateurs* (*Œuvres morales*, 55) : Isocrate, 837a5-8.

[16] CARLIER 2006, p. 52. GOTTELAND 2006, p. 599 prend également au premier degré les affirmations de Plutarque quant aux exercices de Démosthène. COOPER 2004, en partant des anecdotes de Plutarque, a même étudié la façon dont Démosthène avait progressé dans l'art de faire des discours tout au long de sa vie.

[17] Eschine, *Contre Timarque* (I), 126 ; 131 ; 164 ; *Sur l'ambassade* (II), 99. Ce surnom dénonce le caractère débâché de Démosthène. Pierre Carlier reprend une hypothèse formulée par Victor MARTIN & Guy de BUDÉ 1973, p. 64, n. 1, qui s'en tenaient au conditionnel.

[18] CARLIER 2006, p. 40. Il n'est pas le seul à aller dans ce sens. Voir, à propos de Démosthène, EDWARDS 1994,

p. 36 : « Unlike Isocrates, Demosthenes was determined to overcome his natural defects and subjected himself to a rigorous training programme. » et plus récemment GIRARDEAU 2015, p. 113-114. Concernant Isocrate, voir DORJAHN & FAIRCHILD 1967, p. 6 ; EDWARDS 1994, p. 25 ; SAÏD, TRÉDÉ & LE BOULLEC 1997, p. 252.

[19] BRUN 2015, p. 85.

[20] BRUN 2015, p. 86. BADIEN 2000, p. 16 parle même de « légendes ». Voir encore MOSSÉ 1994, p. 38, qui parle de « témoignages plus ou moins sûrs recueillis et transmis par Plutarque. »

[21] La critique d'un adversaire qui ferait des exercices est tellement répandue qu'elle est envisagée par Anaximène de Lampsaque dans son traité de rhétorique (Pseudo-Aristote, *Rhétorique à Alexandre*, 36, 37-39, 1444a18-34).

[22] Isocrate, *À Démonicos* (I), 4.

[23] Le type de discours est d'autant plus important que KREMMYDAS, POWELL & RUBINSTEIN 2013, p. 2 ont insisté sur l'importance de différencier discours privés et discours publics par rapport aux affirmations des plaignants quant à leur inexpérience : ces occurrences sont très rares dans les actions de nature politique.

[24] Démosthène, *Sur l'ambassade* (XIX), 255.

et à la déclamation du plaidoyer : celles-ci seraient pensées par Eschine comme le moyen de ne pas être puni, c'est-à-dire de convaincre les juges. Le talent oratoire permettrait d'abuser l'auditoire. L'orateur emploie la même argumentation à la fin du discours, quand il conseille aux juges d'adresser certaines questions précises à son adversaire (§ 335-336) :

« C'est en vain qu'alors il élèvera sa voix qu'il a d'avance exercée (τὴν φωνὴν καὶ πεφωνασκηκῶς ἔσται). D'ailleurs peut-être suis-je forcé de parler aussi de sa voix : car j'apprends qu'il en est très fier et pense vous subjuguier par son cabotinage (καθυποκρινόμενον ὑμᾶς). » [25]

Démosthène rappelle alors le métier d'acteur d'Eschine, dont il a déjà parlé en détail [26]. La voix travaillée est considérée comme ce qui permet de tromper le public, à travers le verbe καθυποκρίνομαι, formé sur ὑποκρίνομαι qui renvoie au fait de déclamer et de jouer un rôle au théâtre et donc à l'idée de contrefaçon, de feinte [27]. L'argumentation insiste sur ce point puisque la belle voix (εὐφωνία) ne doit être écoutée que lorsqu'elle est le fait d'un homme honnête : « Mais lorsque c'est chez un homme corrompu, pervers (δωροδόκου καὶ πονηροῦ), vaincu par n'importe quel profit, il faut l'écarter, l'écouter avec sévérité et hostilité, car la scélératesse (πονηρία), quand vous lui accordez la réputation de talent, est contraire aux intérêts de la cité. » [28] La voix exercée pour bien parler en public est ainsi un argument pour prendre en défaut Eschine. Le thème participe à la stratégie rhétorique qui tend à déprécier son adversaire : ayant du talent oratoire, il est capable d'entraîner les juges dans ses raisonnements et de les abuser [29]. L'évocation d'une voix faible, tout comme celle d'un nécessaire entraînement oratoire, n'est donc pas à prendre au premier degré mais à percevoir comme partie intégrante de la construction d'un schéma d'opposition, lequel renvoie à l'inexpérience des orateurs [30]. Yun Lee Too, dans son ouvrage *The Rhetoric of Identity*

in *Isocrates*, consacre ainsi un chapitre à ce qu'il appelle « The Politics of the Small Voice » [31]. Il y dénonce la « naïveté » des philologues actuels à l'égard des biographies antiques, qui faisaient confiance aux affirmations à la première personne trouvées chez les auteurs étudiés, alors qu'elles sont, comme le reste, le fruit d'une élaboration. Y. L. Too développe l'idée qu'Isocrate cherche, en insistant sur sa faible voix, à s'opposer aux politiciens comme Cléon, Anytos, Cléophon et Hyperbolos, qu'Aristote perçoit comme des démagogues qui « utilisaient leur capacité à parler en public et à de grandes foules pour s'élever à des positions de pouvoir à Athènes » [32]. Les déclarations des orateurs à propos de leur voix impropre à l'éloquence judiciaire doivent donc être comprises comme des mises en scène de leur incapacité à bien parler et à convaincre les juges grâce à leurs discours. Elles apparaissent comme une part du « dispositif de vérité », c'est-à-dire un ensemble d'arguments, de positions, d'attitudes qui permettent aux orateurs de se positionner du côté de la vérité.

UNE IMPROVISATION PRÉPARÉE À L'AVANCE

Le thème des entraînements de Démosthène apparaît chez Plutarque en opposition à l'idée d'improvisation : alors que d'autres orateurs sont connus pour leur capacité à improviser, Démosthène aurait passé ses nuits à préparer ses discours dans une salle souterraine. Là aussi, le point de vue de Plutarque permet de revenir sur le motif effectivement déployé par les plaignants dans les procès. Les improvisations ont fait l'objet, il y a une cinquantaine d'années, d'une analyse très approfondie de la part d'Alfred Dorjahn qui a passé en revue les passages laissant penser que les orateurs parlaient de façon spontanée, d'abord chez Démosthène [33] puis dans les autres *corpora*

[25] Démosthène, *Sur l'ambassade* (XIX), 336-337. Sur les exercices d'Eschine, voir encore Démosthène, *Sur la couronne* (XVIII), 280 ; 285 ; 308-309 ; 313.

[26] Démosthène, *Sur l'ambassade* (XIX), 200 ; 246-247 ; voir aussi Démosthène, *Sur la couronne* (XVIII), 139 ; 180 ; 209 ; 242 ; 262 ; 267. Démosthène fait aussi fréquemment allusion au théâtre par rapport à Eschine : Démosthène, *Sur la couronne* (XVIII), 13 ; 15 ; 127 ; 287 ; 313 ; *Sur l'ambassade* (XIX), 10 ; 120 ; 189. C'est pourtant Démosthène qui est lié au monde du théâtre dans les propos d'Eschine : Eschine, *Sur l'ambassade* (II), 35. Sur la critique d'Eschine comme acteur, voir KINDSTRAND 1982, p. 17-23 et GOTTELAND 2006, p. 591-598.

[27] Sur le lien entre déclamation oratoire et pratique théâtrale à partir du mot ὑπόκρισις, voir Aristote, *Rhétorique*, III, 1, 1403b6-1404a39. Voir le commentaire de KINDSTRAND 1982, p. 20-21.

[28] Démosthène, *Sur l'ambassade* (XIX), 339. Sur la belle voix d'Eschine, voir encore Démosthène, *Sur la couronne* (XVIII), 259 ; 285 ; 313 ; *Sur l'ambassade* (XIX), 126 ; 199 ; 338.

[29] Voir aussi la critique des leçons de rhétorique dans Démosthène, *Contre Lacritos* (XXXV), 40-43. Sur ce passage, voir OBER 1989, p. 170-171.

[30] Voir la bibliographie donnée en introduction.

[31] Too 1995, p. 74-112, en particulier p. 76 sur la « naïveté » des commentateurs.

[32] Too 1995, p. 90, à partir d'Aristote, *Constitution des Athéniens*, 28, 3-4. La conclusion de Yun Lee Too rejoint la thèse d'OBER & STRAUSS 1990 sur l'importance pour les élites de se rabaisser dans leurs discours auprès de la masse du peuple athénien.

[33] Voir DORJAHN 1947 ; DORJAHN 1950 ; DORJAHN 1952 ; DORJAHN 1955 ; DORJAHN 1957.

oratoires [34]. S'il est utile de savoir que les orateurs pouvaient insérer des remarques non planifiées, ceci ne nous dit pas comment les Athéniens percevaient le fait d'improviser. Or il s'agit d'une démarche valorisée dans les discours concernés. Comme l'explique Josiah Ober, « l'orateur athénien qui espère attirer et conserver l'attention du public peut avoir passé des heures, voire des jours, à composer son discours de manière à ce que l'argumentation soit solide, le style engageant et l'élocution fluide. Mais on attend de lui qu'il perpétue la fiction selon laquelle son éloquence découle de son assurance et sa passion d'une juste indignation, plutôt que d'une quelconque préparation. » [35] J. Ober signale l'aspect fictif de ces déclarations [36] : s'exprimer d'une manière spontanée est un élément positif dans le dispositif de vérité. Alcidas s'en fait l'écho au début du IV^e siècle dans son traité *Sur les sophistes* :

« Si en effet les discours dont les paroles sont travaillées, qui ressemblent plus à des compositions poétiques qu'à des discours, qui ont rejeté la spontanéité (τὸ μὲν αὐτόματον) et ce qui est le plus proche de la vérité (καὶ πλέον ἀληθείαις ὅμοιον) et qui paraissent avoir été façonnés et confectionnés au moyen d'une préparation (μετὰ παρασκευῆς) remplissent les esprits des auditeurs de méfiance (ἀπιστίας) et d'hostilité... » [37]

Le passage est fragmentaire [38], mais l'idée est suffisamment claire : le caractère préparé d'un discours doit être gommé, sous peine de perdre la

confiance des juges (ἀπιστίας) [39]. Par contraste, la mention de l'improvisation est le moyen de donner du crédit à un plaidoyer. Elle est d'ailleurs évoquée au moyen du terme αὐτόματος, celui « qui agit de lui-même » (αὐτός) donc « qui vient de lui-même » [40]. L'expression précise ἀπὸ τοῦ αὐτομάτου ou ἀπὸ ταυτομάτου, qui se retrouve dans plusieurs passages des discours judiciaires pour désigner le hasard [41], exprime les événements extérieurs, indépendants de la volonté des personnes concernées, que ce soient les actes d'un autre individu ou la renommée qui suit son propre chemin [42]. De même, la spontanéité permet de dissimuler les intermédiaires que sont les orateurs. N'ayant pas préparé leur argumentation, ils laissent s'exprimer la vérité, qui sort de leur bouche sans qu'ils ne puissent rien y faire. Le bon orateur, c'est-à-dire celui qui ne cherche pas à tromper les juges, est celui qui vient au tribunal sans préparation.

Certes, Alcidas est conscient qu'il peut s'agir d'une simple façade [43] et la technique est suffisamment connue pour qu'Isocrate dénonce dans le *Panegyrique* la fausseté des auteurs qui, pour amadouer leur public, déclarent dans leurs exordes « que leur préparation s'est faite sur le moment (ὥς ἐξ ὑπογυίου γέγονεν αὐτοῖς ἡ παρασκευῆ) » [44]. Mais la gêne même que présentent les plaignants attaqués pour leur manque de spontanéité montre le problème que constitue la révélation de leur préparation. Ainsi, dans le discours *Contre Midias*, Démosthène concède :

[34] Voir DORJAHN & FAIRCHILD 1966 pour Lysias ; DORJAHN & FAIRCHILD 1967 pour Isocrate ; DORJAHN & FAIRCHILD 1970 pour Eschine ; DORJAHN & FAIRCHILD 1972a pour Isée ; DORJAHN & FAIRCHILD 1972b pour Lycurgue, Dinarque, Hypéride et Démade ; DORJAHN & FAIRCHILD 1972c pour Andocide ; DORJAHN & FAIRCHILD 1973 pour Antiphon.

[35] OBER 1989, p. 178 (repris dans OBER & STRAUSS 1990, p. 250) : « The Athenian orator who hoped to capture and hold the attention of his audience might have spent hours or days composing his speech so that the argument would be tight, the style engaging, and the delivery smooth. But he was expected to maintain the fiction that his eloquence was born of conviction and the passion of righteous indignation, rather than preparation. »

[36] Il rejoint en cela les considérations de BONNER 1970, p. 212. De même, Dorjahn puis Dorjahn et Fairchild, dans les articles précédemment cités, ont parlé d'improvisations en partie « simulées ». Voir en particulier DORJAHN 1950, p. 10-11, DORJAHN 1957, p. 290-293, DORJAHN & FAIRCHILD 1967, p. 9 et DORJAHN & FAIRCHILD 1972b, p. 62. CANFORA 1988, p. 218-220 utilise au contraire les déclarations spontanées de Démosthène pour réhabiliter le corpus des harangues de Démosthène, perçues par certains commentateurs comme des discours politiques fictifs et seulement destinés à la lecture.

[37] Alcidas, *Sur les sophistes*, 12. Voir aussi § 13, où il est mentionné le fait que ceux qui parlent au tribunal évitent un exposé trop précis et adoptent un style improvisé.

[38] Certains commentateurs ont proposé d'y ajouter l'idée qu'il ne faut donc pas s'en remettre aux sophistes, comme AVEZZÙ 1982, p. 13 qui suggère « perchè volerai affidare ad essi ? ». MUIR 2001, p. 50 propose « they will not be effective ».

[39] Sur la mauvaise réputation de la préparation, voir CHRIST 1998, p. 38-39 ; COOPER 2004, p. 146-151. Sur la préparation d'un discours en général, voir en particulier SCHLOEMANN 2002, qui démontre notamment qu'il était impensable pour le public de voir un orateur avoir en main un manuscrit, malgré la volonté d'être divertit qui présuppose une élaboration antérieure de la déclamation.

[40] Voir CHANTRAINE 1999, p. 143. L'étymologie repose sur la famille de μέμνη, qui renvoie entre autres à l'intention, la volonté.

[41] Démosthène, *Philippiques*, IV (X), 31 ; *Sur l'ambassade* (XIX), 37 ; *Contre Timocrate* (XXIV), 27 ; 121 ; *Contre Euboulidès* (LVII), 9 ; Eschine, *Contre Timarque* (I), 127. Sur la rumeur comme parole se diffusant sans intermédiaire, voir GOTTELAND 1997.

[42] Le mot se retrouve à plusieurs reprises dans les plaidoyers attiques pour indiquer des témoins accidentels, toujours en opposition avec les témoins instrumentaux, c'est-à-dire prévus : voir par exemple Isée, *La succession de Pyrrhos* (III), 19-27.

[43] Alcidas, *Sur les sophistes*, 33. Voir LAVENCY 1964, p. 128 : « La bonne méthode sera aux yeux d'Alcidas celle qui réservera à la préparation la recherche des idées et l'organisation du plan et qui laissera à l'improvisation le choix des mots. »

[44] Isocrate, *Panegyrique* (IV), 13.

« Peut-être bien dira-t-il quelque chose comme ceci : que tout ce que je dis maintenant est médité et préparé (ἔσκεμμένα καὶ παρεσκευασμένα). Médité, oui ; je ne saurais le nier, Athéniens, et j'ai mis à l'ouvrage tout le soin dont j'étais capable. Ne serais-je pas un pauvre homme si, après avoir souffert de ces brutalités (et en souffrant encore), je ne m'appliquais pas à ce que je vais vous dire ? » [45]

Le grand orateur ne peut démentir l'attaque que formulera probablement Midias dans son plaidoyer : il a effectivement réfléchi à l'avance à son réquisitoire [46]. L'anticipation de la critique de Midias témoigne de l'existence, dans les tribunaux athéniens, d'accusations contre la composition préalable d'un discours. Cet aveu ne doit pourtant pas conduire à considérer la préparation d'une plaidoirie comme une pratique établie : la position délicate à laquelle doit faire face Démosthène, qui paraît presque s'excuser, montre à quel point l'argument de Midias peut avoir du crédit auprès des juges. L'orateur en vient à retourner totalement la situation, en affirmant que l'auteur de son discours se trouve en fait être son adversaire, dans la mesure où ses actes sont l'objet de l'exposé (§ 192). Le reproche de Midias doit être contredit par tous les moyens, même les plus superficiels : tout vaut mieux que ne rien en dire.

L'EXCEPTION ISOCRATIQUE ?

Pour autant, Isocrate déclare préférer les discours écrits, ce qui a été perçu comme une controverse avec Alcidas [47]. Il répond en effet, dans le *Panégryrique*, à ceux qui condamnent les discours très travaillés : il ne faut pas commettre l'erreur de comparer les discours destinés à la perfection, c'est-à-dire les discours épидictiques, et les plaidoyers portant sur des contrats privés, à savoir les discours judiciaires *stricto*

sensu [48]. La nécessité de l'improvisation apparaît uniquement comme une disposition des discours judiciaires. Cette opposition entre différentes situations d'énonciation est aussi détaillée par Démosthène au début du seul traité de cet auteur qui soit conservé, le *Sur l'amour*. Dans le préambule, il expose le sujet et le destinataire du discours, Épocratès, avant d'expliquer quel est le style employé :

« S'il importe que le style des discours destinés à être prononcés (τοῖς [...] λεκτικοῖς τῶν λόγων) soit simple et rappelle les improvisations (ἐκ τοῦ παραχρημά), il convient que ceux qui seront transcrits pour durer davantage soient formés d'expressions poétiques et relevées : la persuasion (πιθανούς) est le propre des premiers ; l'apparat (ἐπιδεικτικούς), celui des seconds. » [49]

Démosthène différencie ici les discours prononcés des discours lus, le traité *Sur l'amour* étant assimilé à la seconde catégorie (§ 2). Mais cette distinction formelle, déjà évoquée par Platon, Isocrate et Alcidas [50], est relayée par un second contraste, qui associe la persuasion aux discours destinés à être prononcés et l'apparat aux discours écrits, ce qui revient à opposer les discours judiciaires ou délibératifs au genre épидictique. L'improvisation est donc reliée à la conviction des juges : ceux-ci sont persuadés par la vérité qui doit s'imposer d'elle-même. Le fait de ne pas préparer sa plaidoirie s'insère très bien dans le schéma d'opposition entre les individus qui s'entraînent à déclamer leurs discours, placés du côté de la tromperie, et ceux qui laissent s'exprimer librement leur parole, placés du côté de la vérité. L'exception isocratique ne fait que confirmer la règle, puisque l'orateur-philosophe se situe dans un autre contexte : ce principe dichotomique est spécifique à l'Héliée et à l'Assemblée, et ne s'applique pas dans le cadre des discours d'apparat.

CONCLUSION

Au terme de cet examen des descriptions faites par certains grands orateurs de leur propre incapacité oratoire, ont été dégagés plusieurs traits caractéristiques utilisés par eux pour qualifier leur propre énonciation de véridique et celle de leur adversaire de trompeuse. D'une part, les individus qui s'expriment à la tribune soulignent à plusieurs reprises leur difficulté d'élocution et leur manque de préparation, afin de faire accroire aux juges qu'ils n'ont ni le talent ni la volonté de les tromper. Ils cherchent d'autre part à présenter la partie adverse comme se produisant à la tribune après de longs préparatifs pour conduire le public où elle le désire, c'est-à-dire loin de la vérité. Ce

[45] Démosthène, *Contre Midias* (XXI), 191. Certains chercheurs ont suivi Plutarque (*Vie de Démosthène*, 12, 3-6, 851c8-d7) en affirmant que Démosthène a publié le discours sans le prononcer. Mais Edward Harris a montré, après Erbse, que le discours a bien été déclamé au tribunal : voir la démonstration et la bibliographie dans HARRIS 1989.

[46] Selon Plutarque, Pythéas a aussi affirmé que les développements de Démosthène « sentaient la mèche de la lampe », c'est-à-dire la préparation durant toute la nuit (Plutarque, *Vie de Démosthène*, 8, 4, 849d8-10).

[47] DORJAHN & FAIRCHILD 1967, p. 6, après DORJAHN 1947, p. 74.

[48] Isocrate, *Panégryrique* (IV), 11.

[49] Démosthène, *Sur l'amour* (LXI), 2.

[50] Platon, *Phèdre*, 275e-276b ; Isocrate, *Philippe* (V), 25 ; Alcidas, *Sur les sophistes*, 4 ; 10. Voir LAVENCY 1964, p. 126-129.

dispositif se retrouve dans un grand nombre de discours judiciaires *stricto sensu*, et la place qu'accorde Isocrate à ces thèmes dans ses discours épидictiques montre qu'il est propre à la situation d'énonciation des tribunaux.

Les exercices décrits par Plutarque visant à améliorer sa voix et à mieux s'exprimer en public ne sont jamais évoqués par Démosthène. Bien plus, l'orateur dénonce le recours à tout entraînement et en fait même un argument pour décrédibiliser son adversaire. Comment comprendre alors les affirmations de Plutarque ? Il tire probablement ses informations d'un auteur moins éloigné de l'époque classique : Démétrios de Phalère, homme politique de la toute fin du IV^e siècle [51]. Patrice Brun considère que l'idée d'avoir vaincu ses difficultés initiales grâce à un travail laborieux correspond tant aux idéaux aristotéliens dont est empreint Démétrios qu'il est possible d'en douter [52]. La partialité de la source utilisée par l'auteur de *Béotie* doit donc être prise en compte : comme les péripatéticiens, Démétrios insiste sur l'attention à porter à la diction et à la prononciation dans l'art rhétorique et encourage probablement le recours à la méthode dialectique de la dispute comme type d'entraînement dans les écoles rhétoriques [53].

Mais pourquoi Plutarque prend-il en considération cette narration en particulier ? Est-il guidé par les propos de

Démosthène relatifs à sa propre incapacité à parler ? C'est ce qu'affirme Laurent Pernot, qui voit dans le rappel du manque de talent naturel et l'exposé du travail pour y remédier l'une des critiques de Plutarque à l'encontre de Démosthène : le biographe chercherait à construire le portrait d'un orateur de second rang, car il n'apprécie pas l'homme pour des raisons éthiques et politiques [54]. Les entraînements seraient donc toujours un moyen de déprécier l'orateur, mais dans une logique tout à fait différente de celle qui prévaut dans les tribunaux attiques : les efforts retranscrits dénoteraient la réserve de Plutarque quant à la grandeur de Démosthène, illustrant ainsi la place du talent comme critère d'évaluation à l'époque impériale. Par conséquent, la distance culturelle entre l'auteur des *Vies* et les personnages de l'Athènes classique doit être prise en compte comme un aspect fondamental pour appréhender les informations qu'il transmet. ■

[51] DENYS D'HALICARNASSE, *Opuscules rhétoriques*, V : *Démosthène*, 53, 4 : Démétrios de Phalère, fr. 165 Wehrli.

[52] BRUN 2015, p. 87. Concernant l'influence de la tradition péripatéticienne sur Démétrios de Phalère et toutes les autres sources qui évoquent les exercices de Démosthène, voir COOPER 2000 ; COOPER 2004, p. 159 ; CANEVARO 2018, p. 75-76.

[53] Voir O'SULLIVAN 2009, p. 233-234.

[54] PERNOT 2006, p. 71-81.

BIBLIOGRAPHIE

AVEZZÙ, Guido, 1982, *Alcidamante. Orazioni e frammenti*, Roma.

BADIAN, Ernst, 2000, « The Road to Prominence » dans Ian Worthington (éd.), *Demosthenes. Statesman and Orator*, London – New York, p. 9-44.

BONNER, Robert J., 1970, *Lawyers and Litigants in Ancient Athens. The Genesis of the Legal Profession*, 2^e éd. (1^{re} éd. 1927), Roma.

BRUN, Patrice, 2015, *Démosthène. Rhétorique, pouvoir et corruption*, Paris.

BUTTI DE LIMA, Paulo, 1996, *L'inchiesta et la prova. Immagine storiografica, pratica giuridica e retorica nella Grecia classica*, Torino.

CANEVARO, Mirko, 2018, « Demosthenic Influences in Early Rhetorical Education », dans Mirko Canevaro & Benjamin Gray, *The Hellenistic Reception of Classical Athenian Democracy and Political Thought*, Oxford, p. 73-91.

CANFORA, Luciano, 1988, « Discours écrit/discours réel chez Démosthène », dans Marcel Detienne (dir.), *Les savoirs de l'écriture en Grèce ancienne*, Lille, p. 211-220.

CAREY, Christopher & REID, Robert A., 1985, *Demosthenes: Selected Private Speeches*, Cambridge.

CARLIER, Pierre, 2006, *Démosthène*, 2^e éd. (1^{re} éd. 1990), Paris.

CHANTRAINE, Pierre, 1999, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, 2^e éd. (1^{re} éd. 1968), Paris.

CHRIST, Matthew R., 1998, *The Litigious Athenian*, Baltimore – London.

- COOPER, Craig, 2000**, « Philosophers, politics and academics: Demosthenes' rhetorical reputation in Antiquity », dans Ian Worthington (éd.), *Demosthenes: Statesman and Orator*, London – New York, p. 224-245.
- COOPER, Craig, 2004**, « Demosthenes Actor on the Political and Forensic Stage », dans Christopher J. Mackie (éd.), *Oral Performance and Its Context (Orality and Literacy in Ancient Greece, 5)*, Leiden – Boston, p. 145-161.
- DEMONT, Paul, 1990**, *La cité grecque archaïque et classique et l'idéal de tranquillité*, Paris.
- DORJAHN, Alfred P., 1935**, « Anticipation of Arguments in Athenian Courts », *Transactions and Proceedings of the American Philological Association* 66, p. 274-295.
- DORJAHN, Alfred P., 1947**, « On Demosthenes' Ability to Speak Extemporaneously », *Transactions and Proceedings of the American Philological Association* 78, p. 69-76.
- DORJAHN, Alfred P., 1950**, « A Further Study on Demosthenes' Ability to Speak Extemporaneously », *Transactions and Proceedings of the American Philological Association* 81, p. 9-15.
- DORJAHN, Alfred P., 1952**, « A Third Study on Demosthenes' Ability to Speak Extemporaneously », *Transactions and Proceedings of the American Philological Association* 83, p. 164-171.
- DORJAHN, Alfred P., 1955**, « A Fourth Study on Demosthenes' Ability to Speak Extemporaneously », *Classical Philology* 50, p. 191-193.
- DORJAHN, Alfred P., 1957**, « Extemporaneous Elements in Certain Orations and the *Prooemia* of Demosthenes », *American Journal of Philology* 78-3, p. 287-296.
- DORJAHN, Alfred P. & FAIRCHILD William D., 1966**, « Extemporaneous Elements in the Orations of Lysias », *Classical Bulletin* 43-2, p. 17-19 et 25-26.
- DORJAHN, Alfred P. & FAIRCHILD William D., 1967**, « Isocrates and Improvisation », *Classical Bulletin* 44-1, p. 6-7 et 9-10.
- DORJAHN, Alfred P. & FAIRCHILD William D., 1970**, « Extemporaneous Elements in the Orations of Aeschines », *Classical Bulletin* 46-3, p. 35-37 et 47.
- DORJAHN, Alfred P. & FAIRCHILD William D., 1972a**, « Improvisation in Isaeus », *Classical Bulletin* 48-4, p. 59-61.
- DORJAHN, Alfred P. & FAIRCHILD William D., 1972b**, « Extemporaneous Elements in some Minor Attic Orators », *Classical Bulletin* 48-4, p. 62-63.
- DORJAHN, Alfred P. & FAIRCHILD William D., 1972c**, « Andocides and Improvisation », *Classical Bulletin* 49-1, p. 9-11.
- DORJAHN, Alfred P. & FAIRCHILD William D., 1973**, « Antiphon and Improvisation », *Classical Bulletin* 50-2, p. 29-31.
- DOVER, Kenneth J., 1974**, *Greek Popular Morality in the Time of Plato and Aristotle*, Berkeley – Los Angeles.
- EDWARDS, Michael J., 1994**, *The Attic Orators*, London.
- GIRARDEAU, Éric, 2015**, *Les grands procès politiques de l'Antiquité*, Paris.
- GOTTELAND, Sophie, 1997**, « La rumeur chez les orateurs attiques : vérité ou vraisemblance ? », *L'Antiquité classique* 66, p. 89-119.
- GOTTELAND, Sophie, 2006**, « La sirène et l'enchanteur : portraits croisés d'Eschine et de Démosthène à la tribune », *Revue des Études Grecques* 119-2, p. 588-608.
- HARRIS, Edward M., 1989**, « Demosthenes' Speech Against Meidias », *Harvard Studies in classical Philology* 92, p. 117-136.
- HESK, Jon, 2000**, *Deception and Democracy in Classical Athens*, Cambridge.
- KINDSTRAND, Jan F., 1982**, *The Stylistic Evaluation of Aeschines in Antiquity*, Stockholm.
- KREMMYDAS, Christos, POWELL, Jonathan & RUBINSTEIN, Lene, 2013**, « Introduction », dans Christos Kremmydas, Jonathan Powell & Lene Rubinstein (éd.), *Profession and Performance. Aspects of Oratory in the Greco-Roman World*, London, p. 1-14.
- LAVENTY, Marius, 1964**, *Aspects de la logographie judiciaire attique*, Leuven.
- MACDOWELL, Douglas M., 2009**, *Demosthenes the Orator*, Oxford.
- MARTIN, Victor & BUDÉ, Guy de, 1973**, *Eschine. Discours*, I, 4^e éd. (1^{re} éd. 1927), Paris (CUF).
- MATHIEU, Georges, 1956**, *Démosthène. Plaidoyers politiques*, III, 2^e éd. (1^{re} éd. 1945), Paris (CUF).
- MOMIGLIANO, Arnaldo, 1991**, *La naissance de la biographie en Grèce ancienne*, trad. Estelle Oudot (édition originale en anglais, 1971), Strasbourg.
- MOSSÉ, Claude, 1994**, *Démosthène ou les ambiguïtés de la politique*, Paris.
- MUIR, John V., 2001**, *Alcidamas. The Works & Fragments*, Bristol.
- OBER, Josiah, 1989**, *Mass and Elite in Democratic Athens. Rhetoric, Ideology, and the Power of the People*, Princeton.
- OBER, Josiah & STRAUSS, Barry, 1990**, « Drama, Political Rhetoric, and the Discourse of Athenian Democracy », dans John J. Winkler & Froma I. Zeitlin (éd.), *Nothing to Do with Dionysos? Athenian Drama in Its Social Context*, Princeton, p. 237-270.
- O'SULLIVAN Lara, 2009**, *The Regime of Demetrius of Phalerum in Athens, 317-307 BCE. A Philosopher in Politics*, Leiden—Boston.
- PERNOT, Laurent, 2006**, *L'ombre du tigre. Recherches sur la réception de Démosthène*, Napoli.
- SAÏD, Suzanne, TRÉDÉ, Monique & LE BOULLUEC, Alain, 1997**, *Histoire de la littérature grecque*, Paris.
- SCHLOEMANN, Johan, 2002**, « Entertainment and democratic distrust: the audience's attitudes towards oral and written oratory in classical Athens », dans Ian Worthington & John M. Foley (éd.), *Epea and Grammata. Oral and Written Communication in Ancient Greece (Orality and Literacy in Ancient Greece, 4)*, Leiden – Boston, p. 133-146.
- SCHMITT PANTEL, Pauline, 2006**, « Mœurs et identité politique à Athènes au V^e siècle : l'exemple des gouvernants d'après Plutarque », *Revue des Études Anciennes* 108-1, p. 79-99.
- SIRON, Nicolas, 2019**, *Témoigner et convaincre. Le dispositif de vérité dans les discours judiciaires de l'Athènes classique*, Paris.
- STEINBOCK, Bernd, 2013**, *Social Memory in Athenian Public Discourse. Uses and Meanings of the Past*, Ann Arbor.
- TOO, Yun Lee, 1995**, *The Rhetoric of Identity in Isocrates. Text, power, pedagogy*, Cambridge.
- TREVETT, Jeremy C., 1992**, *Apollodoros the Son of Pasion*, Oxford.

LES AMULETTES DE TYPE ÉGYPTIEN EN CONTEXTE FUNÉRAIRE EN GRÈCE ET EN ÉGYPTE : ÉTUDE COMPARATIVE [1]

Dominique BARCAT

Docteur en Histoire

Pléiade, Paris XIII

Université de Fribourg

dominique.barcata@unifr.ch

RÉSUMÉ

Les amulettes de type égyptien sont largement présentes en Grèce comme en Méditerranée aux époques géométrique et archaïque. Si une grande partie d'entre elles se concentre dans les dépôts d'offrandes de quelques sanctuaires, une quantité non négligeable provient de sépultures. Cet article s'attache à montrer l'intérêt d'une approche comparative, confrontant cette documentation aux données archéologiques égyptiennes concernant l'utilisation funéraire de ces objets, en particulier auprès des enfants.

MOTS-CLÉS

Amulettes,
pratiques funéraires,
tombeaux d'enfant,
Égée,
Égypte.

Amulets of Egyptian type are widely distributed in Greece, as well as in the rest of the Mediterranean, during the geometric and archaic periods. If a massive amount of them was concentrated in the offering deposits of some sanctuaries, a significant quantity comes from tombs. The paper aims at showing the relevance of a comparative approach which contrasting with Egyptian data concerning the funerary use of these objects, in particular associated with children.

KEYWORDS

Amulets,
funeral practices,
child tombs,
Aegean,
Egypt.

INTRODUCTION

L'ensemble des croyances et des rites qui, dans l'Antiquité, se rattachent à la petite enfance est de mieux en mieux connu grâce à de nombreux travaux récents qui ont mis en lumière la richesse et la diversité des sources disponibles [2]. Les amulettes comptent parmi les objets qui appartiennent à un domaine privé, intime et familial, longtemps mal appréhendé. Cependant, les sources littéraires et iconographiques associées aux derniers apports de l'archéologie permettent de mieux saisir comment, dans un contexte de très forte mortalité infantile [3], l'amulette traduit l'attention portée à l'enfant, à son développement ainsi qu'à son statut social [4]. Le développement de l'anthropologie funéraire ainsi que le regain d'intérêt porté aux sépultures d'enfants ont aussi considérablement renouvelé les connaissances sur ces sujets [5]. Il apparaît que le manque de soin et d'attention envers l'enfant mort que l'on a souvent prêté aux Anciens doit plutôt être imputé aux déficiences des méthodes archéologiques longtemps employées. Les différents aspects des rites funéraires appliqués aux enfants peuvent, dès lors, être mis en relation avec ce que nous savons par ailleurs de la position de l'enfant dans le cadre communautaire selon son âge, son statut, son origine familiale.

Les petits objets de type égyptien auxquels nous nous intéressons dans le cadre de cet article sont

définis comme « amulettes » dans la mesure où ils étaient manifestement confectionnés de manière à pouvoir être portés sur soi, et donc utilisés en contact direct avec le corps [6]. Il s'agit le plus souvent de sceaux-scarabées et de figures à l'effigie de différentes divinités égyptiennes sous leur forme humaine ou animale, généralement en « faïence », parfois en stéatite. Ils peuvent être de fabrication égyptienne, proche-orientale (phénicienne, chypriote...) ou égéenne [7]. Cependant, nous laissons ici délibérément de côté la question de leur lieu de fabrication pour nous intéresser à la figure divine représentée, et questionner la portée de la référence à la religion égyptienne. En Grèce, l'engouement pour ce type d'objet s'accroît progressivement à partir du ^x^e siècle jusqu'à atteindre un point culminant aux ^{viii}^e-^{vii}^e siècles ; il s'éteint au cours du ^{vi}^e siècle alors même que la présence, notamment commerciale, des Grecs en Égypte est en pleine expansion [8]. Le matériel qui nous intéresse précède de ce fait l'essentiel de la documentation iconographique et littéraire disponible au sujet des amulettes antiques et de leur présence aux côtés des enfants [9]. Ainsi, pour ne donner qu'un exemple, la production des statues des *temple boys* chypriotes, parés de cordons d'amulettes ne commence probablement qu'au ^v^e siècle avant J.-C. [10].

Tandis que ces petits objets apotropaïques sont

[1] Cet article est le fruit d'un travail mené grâce à une bourse de recherche octroyée par l'Université de Fribourg en 2017. Je tiens à remercier Véronique DASEN pour tout ce qu'elle a apporté à cette recherche, ainsi que Chryssa BOURBOU pour ses précieuses indications en matière d'anthropologie funéraire.

[2] DASEN 2010, 2015a, 2015b et 2018.

[3] On parle, notamment pour l'Antiquité, de sociétés pré-jennériennes.

[4] Un bon exemple est la *bulla aurea*, amulette d'origine étrusque qui distinguait à Rome les garçons de naissance libre (DASEN 2003 et 2015a, p. 309-313).

[5] Voir l'ensemble des travaux réalisés dans le cadre, notamment, du programme ANR intitulé *L'enfant et la mort dans l'Antiquité*.

[6] VERCOUTTER 1945, p. 265 : « ... nous considérons comme amulette tout objet petit ou grand qui effectivement porté par son possesseur, lui assure une protection de nature magique ; pour que la protection de l'amulette soit efficace il semble qu'il faille absolument que l'objet soit en contact réel avec l'individu. L'amulette joue alors le rôle d'un "réservoir" de force magique invisible mais réelle, qui peut passer dans la personne qui la porte quand le besoin s'en fait sentir, c'est à dire quand un ennemi invisible ou visible s'attaque à elle ».

[7] Les recherches visant à préciser l'origine de ces objets sont en constante progression, mais la question reste toujours largement ouverte pour nombre d'entre eux. Ces recherches pâtissent notamment du fait qu'en dehors de la *factory* de Naucratis (en activité au début du ^{vi}^e siècle), aucun atelier de faïence n'a pu être clairement localisé, que ce soit en Égypte, au Levant, à Chypre ou en Grèce. Les différentes études publiées par G. Hölbl depuis les années 1970 fournissent, au cas par cas, les précisions typologiques les plus détaillées pour nombre de ces objets. Pour une vue d'ensemble voir HÖBL 2015. En ce qui concerne plus spécifiquement les scarabées : GORTON 1996.

[8] La documentation qui concerne les *Aegyptiaca* est désormais bien répertoriée (SKON-JEDELE 1994 ; HÖBL 2015). Concernant la présence des Grecs en Égypte voir notamment : VITTMANN 2003, p. 30-36, 197-199 ; VILLING 2017, p. 575-581.

[9] Pour une vue d'ensemble : DASEN 2003, 2015a, p. 281-318.

[10] D. Costanzo et C. Dubois relèvent d'ailleurs ce paradoxe : alors que l'archéologie funéraire ne témoigne plus de l'usage des amulettes de type égyptien dans les tombes d'enfants après le ^{vi}^e siècle, c'est à partir du ^v^e siècle qu'apparaissent les premiers témoignages iconographiques présentant des enfants avec ce type d'objet (COSTANZO & DUBOIS 2014, p. 164).

consacrés en nombre dans les sanctuaires de divinités courtoches, probablement pour garantir la survie des plus jeunes [11], les sépultures témoignent simultanément de leur présence auprès des enfants morts. Les contextes funéraires, mieux datés, offrent ainsi des informations plus précises sur les conditions de leur utilisation. Nous avons donc dressé une liste des tombes concernées (tableaux 2 à 6) de manière à pouvoir comparer ces données avec celles dont nous disposons dorénavant pour l'Égypte aux mêmes époques. Les pratiques funéraires qui concernent les enfants sont désormais mieux connues. Il est apparu que la sous-représentation de ces derniers dans les ensembles funéraires de cette période n'est probablement pas tant due à une mauvaise conservation de leurs ossements fragiles qu'au fait qu'ils sont souvent inhumés à l'écart, parfois en contexte domestique où ils ont pu ne pas être identifiés par les archéologues [12]. D'autre part, ces aspects concernent surtout les enfants en très bas âge, tandis que notre corpus permet de mettre en évidence la présence d'amulettes auprès d'enfants généralement plus âgés (entre un et dix ans). Enfin, la pratique répandue de l'inhumation en jarre (ou enchytrisme) a aussi facilité l'identification des enfants dans le cadre de fouilles anciennes où n'ont pas été appliquées les méthodes de l'anthropologie funéraire (à Rhodes notamment) [13].

Ainsi, sur la base des données disponibles, la comparaison des usages funéraires de ces objets en Grèce et en Égypte pourrait apporter des éléments de réponse à la problématique plus large du rôle joué par les *Aegyptiaca* dans la société grecque préclassique : quelle est la valeur particulière conférée à l'amulette dans ce type de contexte ? Quelle est la fonction de la référence égyptienne dans les croyances et pratiques funéraires des Grecs ? Nous tâcherons de mettre en lumière les apports de cette approche, et ce pour une

période de près de cinq siècles, qui se situe à la fois avant et après les premières installations pérennes de communautés grecques en Égypte au cours de la seconde moitié du VII^e siècle.

LES AMULETTES ÉGYPTIENNES OU ÉGYPTISANTES EN CONTEXTE FUNÉRAIRE DANS L'ESPACE ÉGÉEN

LES DONNÉES

Nous avons recensé soixante et onze sépultures contenant des amulettes de type égyptien dans tout l'espace égéen pour les époques proto-géométrique, géométrique et archaïque. Les tableaux 2 à 6 présentent l'ensemble des données répertoriées. Beaucoup de tombes ont été mises au jour lors de fouilles anciennes, dont les rapports sont très lacunaires. Cependant, des nécropoles importantes comme celles du cimetière nord de Cnossos ou de Lefkandi ont fait l'objet de publications relativement récentes, et sont ainsi très bien documentées [14].

Les plus anciennes sépultures recensées se trouvent en grande partie à Lefkandi. La tombe T22, datée du sub-protogéométrique I (premier quart du IX^e siècle) dans laquelle avait été disposé un collier composé de 53 amulettes de Sekhmet et une amulette d'Isis, contenait également un matériel particulièrement riche avec de nombreux bijoux en or et des fibules en bronze [15]. La disposition du matériel laisse supposer qu'il s'agissait d'une sépulture d'enfant [16]. À Lefkandi, les amulettes de Sekhmet et Isis [17], comme celle de Ptah-Patèque [18], bien connues en Égée dans les siècles qui suivent, sont accompagnées de quelques variations plus rares (bagues à l'effigie d'Amon [19], amulette cuboïde...). En dehors de Lefkandi, la présence de ce type d'objet en contexte protogéométrique se fait plus

[11] Pour l'Héraion d'Argos et l'Héraion de Pérachora : SKONJEDELE 1994 ; pour l'Artémision d'Éphèse : HÖBL 2008 ; pour la grotte d'Eileithya à Inatos : KANTA & DAVARAS 2011.

[12] LEWIS 2007, p. 20-37. Sur cette problématique appliquée aux contextes qui nous intéressent ici, voir en particulier POMADÈRE 2010 et KALLINTZI & PAPAICONOMOU 2010.

[13] À ce sujet, on se réfère généralement à Plinie l'Ancien qui précise que « l'on n'incinère pas un être humain avant la venue de ses dents » (*Histoire Naturelle*, 7, 72). Cependant, pour l'époque qui nous intéresse, la pratique de l'enchytrisme est aussi fréquemment appliquée à des enfants âgés de plusieurs années, ainsi qu'à des adultes.

[14] Lefkandi : POPHAM, SACKETT & THEMELIS 1980 ; POPHAM, TOULOUPO & SACKETT 1982 ; POPHAM, CALLIGAS & SACKETT 1993 ; POPHAM & LEMOS 1996 ; Cimetière Nord de Cnossos : COLDSTREAM & CATLING 1996.

[15] POPHAM, SACKETT & THEMELIS, 1980, p. 179-180, 224, planches 178, 218c, 233d-e.

[16] En l'absence de squelette conservé, la disposition des offrandes autour du corps a permis d'évaluer approximativement la taille de ce dernier (ARRINGTON 2016, p. 15). La présence d'un biberon (*feeder*) est un indice supplémentaire mais non déterminant, car on connaît des exemples de tombes d'adultes contenant ce type d'objet (voir DUBOIS 2012, p. 336-338.)

[17] Tombe T 22 : une amulette d'Isis allaitant Horus et 53 amulettes de Sekhmet (n° T22,28 : POPHAM, SACKETT & THEMELIS 1980, p. 179-180, 224, planches 178, 218c, 233d-e) ; Tombe T 45, un fragment d'amulette de Sekhmet (POPHAM & LEMOS 1996, planches 135, 142).

[18] Tombe T 32 : une amulette de Ptah-Patèque (n° T32,17 : POPHAM, SACKETT & THEMELIS 1980, p. 188, 224, planches 186 et 235a).

[19] Nous avons inclus les bagues à notre corpus, considérant que ces dernières répondaient autant que les pendentifs à la définition de l'amulette, dans la mesure où elles sont porteuses d'une image ou d'un texte à valeur religieuse.

sporadique, mais les nécropoles de Vrokastro ainsi que celles situées à proximité de Cnossos (Fortetsa et Tekke) [20] offrent néanmoins quelques exemples (tableau 2). L'amulette de la tombe IX de Fortetsa confirme l'importance de Sekhmet, tandis que les sceaux-scarabées se manifestent à plusieurs reprises, à Cnossos comme à Vrokastro.

Il n'est pas surprenant de constater que le nombre de sépultures contenant ce type d'amulette s'accroît à l'époque géométrique (tableau 3). Le dépôt de scarabées est plus fréquent, seul ou par petits lots, comme à Athènes, Éleusis, Corinthe, Cnossos, Eleutherna, Camiros, etc., tandis que la présence d'amulettes à l'effigie de divinités égyptiennes dans les tombes de cette période se confirme à Athènes [21], Éleusis, Cos et Cnossos. À partir de l'époque archaïque, le répertoire des amulettes s'élargit avec l'apparition de petits pendentifs en faïence de style mixte, dont V. Webb a publié une typologie [22]. Alors que les sanctuaires d'Athènes à Lindos, Camiros et Ialysos ont fourni des centaines de ces objets, quelques exemplaires sont également présents dans les tombes rhodiennes d'époque archaïque (tableau 5) [23].

QUELLE AMULETTE POUR QUEL DÉFUNT ? QUELQUES OBSERVATIONS

Pour l'ensemble des trois périodes considérées, on remarque sans surprise que les amulettes les plus fréquentes dans les tombes sont les scarabées/scarabéïdes (trente-sept sépultures, dont huit attribuées à des enfants et sept à des femmes). Viennent ensuite les amulettes à l'effigie du dieu nain Bès (huit sépultures dont trois d'enfants) et de Sekhmet (six sépultures dont quatre d'enfants). Les figures de Ptah-Patèque et Néfertoum, bien que présentes en grand

nombre dans les dépôts archaïques des sanctuaires, n'apparaissent que dans de rares cas, mais toujours dans des tombes d'enfants quand l'identité du défunt est précisée dans la publication. Les autres figures (Isis, Khonsou, Horus enfant, Hat-Mehit, amulettes de lion, chat, faucon, etc.) n'apparaissent que dans un ou deux cas. Enfin, si le scarabée et les amulettes de Bès, de Sekhmet et de Ptah-Patèque sont, quel que soit le contexte, parmi les plus populaires en Égée à cette période, on remarque que l'œil *oudjat*, une des amulettes les plus utilisées en Égypte comme dans l'espace phénico-punique, se fait rare en Grèce : très peu présente dans les sanctuaires on ne rencontre cette amulette que dans une seule sépulture d'époque archaïque, à Camiros [24].

Malgré le manque de données anthropologiques, on constate, quand celles-ci existent, que les amulettes sont présentes très majoritairement dans des tombes d'enfants (vingt-deux sépultures) et, plus rarement, de femmes (six sépultures, si l'en croit l'identification proposée parfois fondée uniquement sur le matériel). Seule la tombe d'époque géométrique E19:3 dans le secteur de l'Agora à Athènes et contenant un scarabée en bleu-égyptien appartient à un homme adulte d'après l'étude ostéologique de J. L. Angel [25]. Il s'agit à notre connaissance d'une exception [26]. Cette constatation fait écho à la situation telle qu'elle apparaîtrait dans les colonies grecques d'Italie du Sud, où la quasi-totalité des amulettes de type égyptien provient de tombes d'enfants ou d'adolescents [27].

Dans la mesure où les données existent, les enfants concernés étaient âgés d'un à dix ans, et il s'agit rarement de nourrissons ou de périnataux [28]. Seule la tombe à *pithos* 131 du site de Zambico (à Ialysos) accompagnée d'une amulette de Sekhmet, d'un *skyphos* géométrique et d'une fibule en bronze

[20] Pour un catalogue des objets d'importation en Crète de 1000 à 600 avant J.-C., voir JONES 2010.

[21] Noter en particulier la présence exceptionnelle d'une amulette de la déesse Hat-Mehit dans une tombe située dans le secteur de la porte Halai (DAUX 1968, p. 736-737).

[22] WEBB 1978, p. 81-106. Les objets de petite taille (moins de cinq ou six centimètres) et disposant d'un anneau de suspension peuvent être considérés comme des amulettes.

[23] Cependant, nous avons exclu de cette étude les amulettes en forme de joueur de flûte, de porteurs d'offrande ou de femme nue, qui n'appartiennent pas à la tradition pharaonique à proprement parler.

[24] Il s'agit des trois exemplaires de la très riche tombe à enchytrisme n° 178-(118) à Makri Langoni (voir tab. 5)

[25] BRANN 1960, p. 406, n° 8, planche 89.

[26] En ce qui concerne la tombe A1K1 d'Eleutherna où ont été découverts une amulette de Sekhmet ainsi qu'un scarabée, l'étude anthropologique d'A. Agelarakis a montré que les

restes de crémations qui s'y trouvaient réunis étaient, dans leur très large majorité, ceux d'hommes adultes. Néanmoins la présence d'individus de sexe féminin et d'immatures, bien que très faible, n'est pas nulle (AGELARAKIS 2016).

[27] COSTANZO & DUBOIS 2014, p. 158.

[28] L'ensemble d'enchytrismes d'Astypalée qui rassemble plus de 2750 sépultures de nouveaux-nés, fœtus, ainsi que de quelques nourrissons montre que, dans ce cas, les périnataux étaient presque toujours inhumés sans matériel d'accompagnement (MICHALAKI-KOLLIA 2010, p. 167-168). À Astypalée, l'amulette de Bès (tableau 5) a été découverte dans l'enchytrisme d'un des enfants les plus âgés de la nécropole (18 mois) : MICHALAKI-KOLLIA & DASEN 2013. Cependant, une étude de C. Dubois montre que, dans le monde grec, l'absence fréquente de mobilier dans les tombes des très jeunes enfants n'est ni systématique ni réellement spécifique à cette classe d'âge (DUBOIS 2012). Notons aussi qu'une partie du mobilier pouvait être constituée d'objets en matériaux périssables (tissus, bois, cuir, etc.), notamment des objets prophylactiques comme des bracelets de ficelle ou des nœuds (DASEN 2003, p. 279-281).

contenait la dépouille d'un nouveau-né [29]. Enfin, il est intéressant de noter qu'à partir du VIII^e et jusqu'au VI^e siècle, les amulettes sont régulièrement présentes dans les enchytrismes d'enfants : c'est le cas à Athènes, Eleutherna, Vroulia, à Astypalée, au cimetière nord de Cnossos, Papatisloures et Makri Langoni à Camiros (tableaux 4 et 5).

USAGES FUNÉRAIRES DES AMULETTES EN ÉGYPTE SOUS LA TROISIÈME PÉRIODE INTERMÉDIAIRE ET LA BASSE ÉPOQUE

AMBIGUÏTÉS DE LA DOCUMENTATION

La présence des amulettes en contexte funéraire, telle qu'elle nous apparaît dans l'espace égéen, n'est pas sans rapport avec ce que l'on sait de l'usage des mêmes objets en Égypte. Ainsi, parmi un groupe de tombes datées du Nouvel Empire dans le cimetière de Kom el-Hisn, quatre jarres dans un ensemble d'enchytrismes d'enfants contenaient des colliers composés de perles en faïence, en or, ou en cornaline, d'yeux *oudjat* et d'amulettes de Sekhmet et de Ptah-Patèque [30]. Ces sépultures, bien qu'antérieures de plusieurs siècles à celles qui nous intéressent ici, rappellent très fortement les enchytrismes des époques géométrique et archaïque mentionnés ci-dessus. En ce qui concerne le mode d'inhumation, on remarque qu'en Égypte comme en Grèce, la très ancienne pratique de l'inhumation en vase est toujours fréquemment adoptée pour les sépultures d'enfants [31]. Le choix des figures de Patèque et de Sekhmet semble suggérer une claire continuité à la fois spatiale et temporelle avec les cas que nous avons relevés. Enfin, l'association des amulettes et des perles est une autre caractéristique commune

qu'il est intéressant de noter [32]. Cela nous rappelle qu'en Égypte comme en Méditerranée, les amulettes se confondent en partie avec les bijoux dont la fonction apotropaïque est également importante [33].

Cette continuité n'est cependant pas si évidente au regard de l'ensemble de la documentation égyptienne. En ce qui concerne l'époque pré-dynastique et la période pharaonique, jusqu'à la fin du Nouvel Empire, A. Marshall constate que le millier de tombes publié ne témoigne que très rarement de l'utilisation des amulettes parmi le matériel accompagnant les dépouilles des enfants (seule une soixantaine de cas répertoriés) [34]. L'auteur ajoute : « La coutume de déposer des amulettes auprès des nourrissons, mais également des enfants plus âgés, est fort peu courante avant l'Ancien Empire. Elle semble s'être ensuite ancrée dans les us et coutumes mais sans jamais devenir véritablement une mode funéraire » [35]. A *contrario*, D. A. Aston conclut, au sujet des ensembles funéraires de la Troisième Période Intermédiaire : « With the exception of the royalty, the majority of the amulets are buried with, where the sex and the age of the deceased is recorded, women and children, particularly the latter » [36]. On décèle ici les importants changements qui se manifestent sous la Troisième Période Intermédiaire, en particulier en ce qui concerne les sépultures privées, et celles des individus qualifiés de « non-élites » qui souvent ne sont accompagnées d'aucun autre matériel.

Le mobilier des tombes de la Troisième Période Intermédiaire a été analysé par D. A. Aston, qui a publié en 2009 l'étude de plus d'un millier d'ensembles funéraires égyptiens datant de cette période [37]. Parmi ces derniers, le cimetière de Matmar est l'une des sources les plus significatives en ce qui concerne les tombes privées [38]. Le rapport publié par G. Brunton en 1948 peut être considéré comme particulièrement

[29] JACOPI 1929, p. 143-144.

[30] SPIESER 2008, p. 515.

[31] La pratique se généralise en Égypte à l'époque prédynastique (TRISTANT 2012, p. 27), ainsi qu'en Anatolie et en Égée dès le III^e millénaire (BAILLS-TALBI & DASEN 2008, p. 598-599).

[32] Les perles en faïence, en particulier les perles en forme de disque, figurent parmi les *Aegyptiaca* les plus fréquemment disposés dans les tombes d'époque protogéométrique à Lefkandi, à Cnossos, à Cos, à Athènes, etc. (voir SKONJEDELE 1994). Dans certains cas, ces perles apparaissent dans des tombes où se trouvent également des amulettes, comme à Lefkandi où la tombe T 22 qui a livré le collier composé de cinquante-trois amulettes de Sekhmet et une amulette d'Isis renfermait également un ensemble d'environ deux mille perles disques (POPHAM, SACKETT & THEMELIS 1980, p. 179-180, 223, pls. 178, 219a).

[33] MARSHALL 2015, p. 149 : « Dans l'Antiquité, les bijoux revêtent certes une fonction décorative indéniable, mais

également apotropaïque. Leurs représentations, couleurs, matériaux et parfois leur nombre sont chargés de connotations symboliques et de valeurs magiques qui passent pour veiller sur la personne les portant. Les pendentifs ne sont pas les seuls à jouer un rôle prophylactique : les perles, les fils, les nœuds réalisés sur les colliers ou bracelets, ou tout simplement les parures faites d'une seule pièce, tous ont vocation, à leur manière et peut-être avec des échelles de puissance diverses, à protéger leurs détenteurs ». Sur la question de la relation entre le bijou et l'amulette en Italie aux VII-VI^e siècles, voir également COSTANZO & DUBOIS 2014.

[34] MARSHALL 2015, p. 152-153.

[35] MARSHALL 2015, p. 153.

[36] ASTON 2009, p. 374.

[37] ASTON 2009.

[38] Presque tout le matériel a été photographié et dessiné sauf, malheureusement, les ossements.

précis et détaillé pour l'époque [39], il a fait l'objet d'une révision critique par R. Humphreys dans le cadre d'un mémoire de Master très riche d'enseignements [40]. Enfin, les études menées sur les tombes de la nécropole de la Basse Époque à Saqqara donnent un aperçu de ce qu'il en est pour la période qui suit, à partir de l'époque saïte [41].

ÉVOLUTION DES PRATIQUES FUNÉRAIRES ET DIVERSIFICATION DES AMULETTES.

L'étude de D. A. Aston montre que les amulettes sont présentes dans environ sept cent tombes parmi le millier étudié pour l'ensemble de la Troisième Période Intermédiaire, c'est-à-dire dans plus des deux-tiers des cas [42]. On dénombre 86 types différents d'amulettes, mais seules quelques-unes apparaissent dans plus de vingt-cinq tombes. Les amulettes les plus couramment utilisées sont, outre les scarabées, les yeux *oudjat*, les amulettes de Bès, de déesses-lions ou de déesses-chattes (principalement Sekhmet), de Ptah-Patèque, d'Isis et les amulettes de truies. Deux nécropoles du Delta oriental de Tell el-Yahudieh et Tell el-Retabeh témoignent du fait que les yeux *oudjat*, les amulettes de Bès, de Ptah-Patèque et de Sekhmet (c'est à dire les figures les plus utilisées en Méditerranée) sont présents du début à la fin de la Troisième Période Intermédiaire [43].

Dans la langue égyptienne, le mot *sa* (s3) désignant l'amulette signifie également « protection ». Il s'agit d'une catégorie d'objets qui recouvre partiellement celle des parures ainsi que celle des sceaux (comme dans le cas du scarabée). À partir de la fin du Nouvel Empire, le nombre des amulettes disposées dans les tombes augmente fortement et le répertoire s'élargit progressivement de telle sorte que, sous la Troisième Période Intermédiaire, quasiment toutes les divinités sont représentées [44]. Ce développement de l'usage des amulettes doit être compris dans le contexte des évolutions importantes qui affectent les pratiques

funéraires sous la Troisième Période Intermédiaire en Égypte. Ainsi, à partir de la XXII^e dynastie, des éléments typiques de la période ramesside comme les *oushebti*, les papyri funéraires, et mêmes les vases canopes tendent à disparaître des tombes [45] et, sous la XXV^e dynastie, le mobilier s'enrichit d'objets empruntés à la vie quotidienne [46]. Certaines amulettes, précédemment réservées aux tombes royales, sont désormais présentes dans les tombes privées [47]. On peut prendre l'exemple des cimetières de Matmar et de Qau-Mostagedda qui comprennent des ensembles de tombes n'appartenant ni à la famille royale, ni à des officiels, avec un mobilier relativement modeste [48]. Beaucoup d'entre elles sont creusées de manière peu profonde et ne contiennent que peu ou pas de matériel d'accompagnement, lequel se résume généralement à quelques bijoux, bagues, cauris, scarabées et amulettes [49].

Dans le cas du cimetière de Matmar, C. Humphreys note que les amulettes les plus nombreuses sont, là encore, les scarabées suivis des yeux *oudjat* et des amulettes de Sekhmet, Patèque, et Bès (tableau 1) [50].

Tableau 1
Matmar, nombre de tombes concernées par la présence des différents types d'amulettes (d'après Humphreys 2010).

Scarabées	75
Oudjat	55
Sekhmet	21
Ptah-Patèque	19
Bès	18
Chat	21
Isis	11

[39] BRUNTON 1948.
 [40] HUMPHREYS 2010.
 [41] ZIEGLER 2012.
 [42] ASTON 2009, p. 375.
 [43] ASTON 2009, p. 391.
 [44] ANDREWS 1994, p. 11-12.
 [45] GRAJETZKI 2003, p. 101-102.
 [46] GRAJETZKI 2003, p. 111.
 [47] ANDREWS 1994, p. 11-12.
 [48] Selon R. Humphreys, les tombes appartenant à la catégorie définie comme *non-elite* présentent les caractéristiques suivantes : « Whilst quantities of grave goods

vary, the construction of the burials is limited to poor quality grave cuts, sporadically re-enforced with a small amount of mud brick. No tomb superstructures or subterranean constructions are evident. No titles or occupant's names are recorded on any grave goods. One piece of text was recovered from a piece of cartonnage, but no spells or texts are otherwise evident on the coffins recovered. No gold was recovered from the site, silver and bronze were only ever present in small quantities, mainly as small rings. » (HUMPHREYS 2010, p. 23 note 24).
 [49] GRAJETZKI 2003, p. 107 ; HUMPHREYS 2010, p. 107. D. A. Aston présente les mêmes conclusions que W. Grajetzki concernant l'ensemble des tombes privées de la Troisième Période Intermédiaire (ASTON 2009, p. 384, 396-397)
 [50] HUMPHREYS 2010, p. 61.

L'ENFANT ET LE CHOIX DE L'AMULETTE EN GRÈCE ET EN ÉGYPTE

Le choix de l'amulette, bien que comprenant un éventail très large d'items représentés, se concentre autour de quelques figures, et quelques exemples de sépultures nous permettent de penser que celui-ci n'est pas irréflecté. Ainsi, dans le cas de la tombe 78 SE de Cnossos, les amulettes de Néfertoum et de Patèque côtoient tout un ensemble de petits objets précieux comme des feuilles d'or, des boucles d'oreille en électrum, un pendentif en argent et des perles d'ambre : l'amulette semble alors posséder une valeur intrinsèque qui ne réside pas dans la nature du matériau.

À Matmar, il a été calculé que 9,5% de l'ensemble des amulettes accompagnaient des tombes d'hommes adultes, 44% des tombes de femmes et 45% des tombes d'enfants [51]. Devant ces chiffres, on ne peut manquer de remarquer que, tout comme en Grèce, les enfants et les femmes sont les premiers destinataires de ces objets [52]. Dans les deux cas, les tombes masculines n'en sont que rarement pourvues [53]. C. Ziegler dresse pour la Basse Époque un constat similaire à celui de D. A. Aston pour la période qui précède : l'inhumation dans des cercueils plus souvent rectangulaires qu'anthropoïdes (voire sans aucun cercueil) et la présence massive d'amulettes, aussi bien dans les tombes privées que dans les tombes royales, sont les deux aspects qui distinguent les sépultures d'enfants de celles des adultes [54]. Autrement dit, si en Égypte les amulettes ne sont pas réservées aux enfants, elles constituent, avec les bijoux, le matériel privilégié pour les accompagner dans la tombe.

Bien qu'il semble que tous les types d'amulettes puissent être choisis pour accompagner les femmes ou les enfants [55], la documentation égyptienne montre que certaines figures sont associées aux enfants de manière privilégiée. C. Humphreys remarque qu'à

Matmar les amulettes de Bès ainsi que les yeux *oudjat* et les amulettes de chat sont très majoritairement présents dans les tombes d'enfants. Ainsi, 82% des tombes contenant des amulettes de Bès et 80% de celles contenant des amulettes de chat sont des tombes d'enfants [56], et il en est de même pour une large part des amulettes de Sekhmet et de Patèque [57]. Si les amulettes de chat et les yeux *oudjat* se font rares en Égée, la présence prépondérante de Bès dans les sépultures d'enfants, phénomène également observé à Qau-Mostagedda [58], fait écho à ce que nous constatons en Grèce où, parmi les tombes contenant des amulettes de Bès, les trois pour lesquelles l'identité du défunt est connue sont des tombes d'enfant (à Cos, Théra et Astypalée, tableaux 3 et 5) [59].

Le choix de Bès pour accompagner le corps d'un jeune enfant n'est pas anodin. Le dieu nain grimaçant, lié à tous les instants liminaux de l'existence, était plus particulièrement chargé de veiller sur la procréation, repoussant tout ce qui était susceptible de la compromettre [60]. Vers la fin de la Troisième Période Intermédiaire, l'image des Bès est une des figures principales des « talismans d'heureuse maternité », figurines de faïence à l'iconographie atypique et produites en nombre dans le Delta oriental [61]. Les amulettes de la déesse-lion (Sekhmet) [62] et du nain Patèque [63] ont, elles aussi, une fonction apotropaïque qui s'exerce prioritairement sur les individus les plus vulnérables que sont les enfants. On peut constater sur ce point que, malgré le faible nombre de tombes concernées, les pratiques observées en Grèce semblent, comme en Italie du Sud correspondre aux usages en cours en Égypte durant les mêmes siècles.

Paradoxalement, ces similitudes sont confortées par le fait que le scarabée, à l'inverse des amulettes évoquées précédemment, n'est pas aussi spécifiquement associé aux enfants [64]. À ce sujet, il est très intéressant de remarquer que notre documentation

[51] HUMPHREYS 2010, p. 59.

[52] Au-delà des *Aegyptiaca*, le mobilier des sépultures d'enfants présente fréquemment des similitudes avec celui déposé dans les tombes de femmes (DUBOIS 2012, p. 340).

[53] HUMPHREYS 2010, p. 59. Il est intéressant de remarquer que dans cette nécropole les hommes adultes sont au contraire souvent inhumés sans aucun matériel d'accompagnement.

[54] ASTON 2009, p. 396 ; ZIEGLER 2012, p. 77.

[55] MARSHALL 2015, p. 153.

[56] HUMPHREYS 2010, p. 70-71.

[57] HUMPHREYS 2010, p. 72.

[58] GRAJETZKI 2003, p. 107.

[59] Il s'agit des tombes d'Astypalée, de Théra (voir

tableau 5) et de Cos (voir tableau 4). Par ailleurs, à Samos, la tombe à sarcophage n°44 datée du début du VI^e siècle contenait un aryballe plastique en forme du dieu Bès tenant un capridé sur ses genoux (WEBB 1978, n° 824, p. 122). Sur ce type d'objet, voir LAGARCE & LECLANT 1976 et WEBB 1978, p. 122-123.

[60] DASEN 1993, p. 73 ; MICHALAKI-KOLLIA & DASEN, 2013.

[61] BULTÉ 1991.

[62] Sur les représentations de la déesse-lion en Égée, voir APOSTOLA 2015.

[63] DASEN 1993, p. 89-91, DASEN 2015c.

[64] Voir tableaux 2 à 6 : toutes les tombes d'adultes contenant des amulettes de type égyptien présentent des scarabées.

grecque semble, contrairement à ce qui a été observé en Italie du Sud [65], refléter ici encore la pratique égyptienne [66] puisque le scarabée est présent dans toutes les tombes identifiées comme appartenant à des adultes (six tombes de femmes et une tombe d'homme, voir tableaux 2 à 5). La valeur sémantique du scarabée, manifestement plus étendue, s'applique aux adultes comme aux enfants. On peut rappeler que le scarabée est la seule amulette de type égyptien à avoir été produite en Égée, peut-être dès la fin du

VIII^e siècle avant J.-C. [67]. Cette production d'imitations de scarabées égyptiens avec leurs légendes composées de hiéroglyphes approximativement reproduites, témoigne indubitablement d'une appropriation de l'objet, et de certaines des croyances qui lui sont

[65] DE SALVIA 1993.
 [66] HUMPHREYS 2010, p. 71, 77, 82.
 [67] SKON-JEDELE 1994, p. 1270-1273.

ÉGYPTE		ÉGÉE
Nouvel Empire	1200	Minoen / Helladique Récent
	1150	Sub-minoen / Sub-mycénien
	1100	Proto-géométrique
Troisième Période Intermédiaire (XXI ^e - XXV ^e dynasties)	1050	Géométrique
	1000	Orientalisant (Haut-archaïsme)
	950	Archaïque
Epoque saïte (XXVI ^e dynasite)	900	
	850	
	800	
	750	
	700	
	650	
	600	
	550	
	500	

attribuées. On peut suivre ici F. De Salvia pour qui l'amulette ne peut être ramenée à la simple notion de « pacotille », l'usage qui est fait de ces objets dans les tombes et les sanctuaires requiert l'existence d'une forme d'*interpretatio* [68].

CONCLUSION

Nous avons présenté quelques remarques préliminaires et constatations qui nous ont semblé pouvoir être faites dans le cadre d'une étude succincte. Il ne s'agit que d'une ébauche qui nécessite d'être approfondie, la méthode devant être étendue aux autres régions de Méditerranée concernées par le phénomène des *Aegyptiaca* (Levant, Chypre, Italie, Sardaigne, Espagne...) de manière à bien mettre en évidence les spécificités régionales, mais toujours en relation avec les contextes égyptiens [69]. Il faudrait en outre corrélérer ces observations avec une interprétation de la distribution géographique de ces objets, dans les tombes comme dans les sanctuaires. Dans l'espace égéen, il apparaît en effet que les amulettes et autres *Aegyptiaca* se concentrent dans les régions les plus impliquées dans les réseaux d'échanges maritimes (l'Eubée et la Crète à l'époque protogéométrique, Samos, Rhodes, la côte de l'Asie Mineure et la Crète aux VIII^e et VII^e siècles) [70]. Les sanctuaires qui ont accueilli ces objets présentent deux aspects principaux : il s'agit de sanctuaires généralement situés à proximité des côtes, parfois liés à des ports importants (Pérachora et Samos en sont les meilleurs exemples) mais aussi, plus généralement, d'espaces où l'activité dédicatoire est largement consacrée aux aspects courtois de la divinité [71]. La relation entre ces deux périls majeurs que représentent une traversée en haute mer et la mise au monde d'un enfant est d'ailleurs documentée par la littérature [72]. Ainsi,

ces amulettes évoquant des divinités vénérées sur l'autre rive de la Méditerranée étaient probablement comprises comme des objets capables d'assurer au marin une traversée sans naufrage, à la mère un accouchement heureux, et à l'enfant la survie face à la maladie et à la mort qui le guettent. Ajoutons que, dans le monde grec, l'efficacité de la référence égyptienne semble aussi liée à l'« étrangeté » d'une Égypte à la fois attrayante et inquiétante, telle qu'elle apparaît dans l'*Odyssée* [73]. En effet, à partir du VI^e siècle, les Grecs s'étant largement établis dans la vallée du Nil et certains d'entre eux s'y trouvant désormais chez eux, l'intérêt pour les amulettes s'amenuise peu à peu.

Par ces quelques réflexions, nous souhaitons avant tout souligner l'intérêt de ne pas se contenter de considérations générales sur l'usage des amulettes en Égypte. Ce type d'objets n'échappe pas à l'histoire et il témoigne, dans sa production et dans son utilisation, des mutations sociales et culturelles qui affectent l'Égypte à partir de la fin du Nouvel Empire. Selon nous la présence des *Aegyptiaca* doit être étudiée comme une des résonances directes ou indirectes de l'histoire égyptienne, qui s'inscrit désormais dans un contexte méditerranéen. ■

[68] DE SALVIA 1978.

[69] En premier lieu il serait intéressant de comparer les observations que nous avons pu faire ici avec les données disponibles pour les sépultures d'Italie et de Sicile appartenant à un contexte grec.

[70] SKON-JEDELE, 1994.

[71] Voir note 11. Pour les aspects du culte d'Héra à Pérachora voir également LEFEVRE-NOVARO 2000 ; et en ce qui concerne l'Héraion de Samos POLIGNAC 1997.

[72] Euripide, *Hippolyte* 165-169 ; Libanios, *Hymne à Artémis*, 26-28. À ce sujet voir ELLINGER 2009.

[73] *Odyssée*, IV, 81-85, 120-134, 219-232, 347-586 ; XIV, 243-286 ; XVII, 424-444 ; 447-449.

Tableau 2 : Époque protogéométrique

Site	N° de Tombe / type	Date	Identité du défunt	Amulettes	Bibliographie
Lefkandi [75] Toumba	T39 Inhumation	PGR	Enfant*, environ 10 ans	1 plaque figurant un chat ou un lion 1 bague, protomé d'Amon	POPHAM, TOULOUPA & SACKETT 1982, 219, 244, fig. 3 p. 220, Pl. 32a.
Lefkandi Toumba	T22 Inhumation	Sub- PG I	Enfant	1 amulette d'Isis allaitant Horus 53 amulettes de Sekhmet	POPHAM, SACKETT & THEMELIS 1980, 179-180, 224, Pl. 178, 218c, 233d,e
Lefkandi Toumba	T59 Inhumation	Sub- PG I	Adulte	1 scarabée 1 bague, protomé d'Amon	CATLING 1987, 13.
Lefkandi Toumba	T45 Inhumation	Sub-PG II	Enfant	1 amulette de Sekhmet	POPHAM & LEMOS 1996, Pl. 135.
Lefkandi Toumba	T38 Inhumation	Sub-PG II	Enfant	1 sceau en forme de lion couchant	POPHAM & LEMOS 1996, Pl. 142g
Lefkandi Toumba	T27 Inhumation	Sub-PG II-III	Enfant	1 sceau, lion couchant	POPHAM, SACKETT & THEMELIS 1980, 184, 224, Pl. 184, 235c.
Lefkandi Toumba	T32 Inhumation	Sub-PG II-III	Enfant	1 amulette de Patèque	POPHAM, SACKETT & THEMELIS 1980, 188, 224, Pl. 186 et 235a
Lefkandi Toumba	T36 Inhumation	Sub-PG II-III	Enfant* d'environ 6 ans.	1 amulette cuboïde 1 scarabée	POPHAM, SACKETT & THEMELIS 1980, 191, 224- 225, Pl. 189,190, 228d, 235a,e,d.
Lefkandi Toumba	T46 Inhumation	?	Enfant	1 scaraboïde	POPHAM & LEMOS 1996, Pl. 142d.
Cnossos, Fortetsa	VI Crémation	Sub-M - PGA	-	1 bague, cartouche de « Menkheperre »	BROCK 1957, n° 106, 15, 208, n° 106, Pl. 173.
Cnossos, Fortetsa	IX Enchytrisme	PG	-	1 amulette de Sekhmet	BROCK 1957, n° 264, 30, 208, n° 264, Pl. 21.
Cnossos Tekke	2 Crémation (?)	PGB	-	1 scarabée 1 scarabée dans monture en or	DUNBABIN 1944, 86, Pl. 9.
Vrokastro, Karakovili	1 Crémation	Sub-M - PG	-	6 sceaux	HALL 1914, 135-136, n° 2, fig. 81
Vrokastro Amygdhali	4 Crémation	XI ^e -X ^e s.	-	1 sceau 2 scarabées	HALL 1914, 148, n° 10, Pl. 35.

[74] Nous avons utilisé pour réunir ces données le catalogue SKON-JEDELE 1994, dont les informations ont été complétées par celles fournies par la base de données en ligne EMA (L'Enfant et la Mort dans l'Antiquité : <http://www.mae.u-paris10.fr/ema>), la chronique des fouilles en ligne de l'École Française d'Athènes, (<https://chronique.efa.gr/?kroute=homepage>) et les publications concernant les récentes découvertes à Astypalée. Les données

des catalogues et bases de données ont été comparées, dans la mesure du possible, avec celles fournies par les publications. Sont signalées par un astérisque les sépultures ayant fait l'objet d'une étude anthropologique.

[75] Pour un tableau récapitulatif des critères d'identification des défunts de la nécropole de Toumba à Lefkandi, voir ARRINGTON 2016, tableau 2.

Tableau 3 : Époque géométrique

Site	N° de tombe / Type	Date	Identité du défunt	Amulettes	Bibliographie
Athènes, Dipylon	13 Inhumation	740-730	-	3 amulettes de lions couchants	HOMOLLE 1891, 442 ; SKON-JEDELE 1994, 64.
Athènes, Dipylon	-	Fin VIII ^e s.	-	1 scarabée	ZWIERLEIN-DIEHL 1969, 43, n° 69, Planche 18.
Athènes, Porte Halai	B Inhumation	GM II	-	1 amulette de Hat-Méhit	STAVROPOULOS 1965, 78, Pl. 46 b-d.
Athènes, Céramique	VDak1 Inhumation	740 env.	Femme	1 scarabée	LÖRINGHOFF 1974, 21, n° 49, Pl. 5-6, 9.
Athènes, Agora	E 19 :3 Inhumation	3 ^e ¼ du VIII ^e s.	Homme*	1 scarabée	BRANN 1960, 406, n° 8, Pl. 89.
Anavyssos	2 Inhumation	GM II	-	1 scarabée	VERDELIS & DAVARAS 1966, 98.
Éleusis	«Isis grave » Inhumation	Début VIII ^e s.	Femme	1 figurine ou amulette d'Isis 3 scarabées	SKIAS 1898, col. 107, 120, pl. 6, no 1-4.
Éleusis	- Inhumation	Milieu VIII ^e s.	Femme	1 scarabée	SKIAS 1898, col. 111, 120, pl. 6, n° 5.
Corinthe	Tombe B Inhumation	GR	Femme (?)	1 scarabée	MORGAN 1937, 544. DAVIDSON 1952, n° 1763, 223-224, Pl. 100.
Cos Serraglio	- Inhumation	GR	« Petit enfant »	1 amulette de Bès	PAPACHRISTODOULOU 1980, 547-557.
Cos Serraglio	27 Inhumation	Milieu VIII ^e s.	« Petit enfant »	1 amulette de joueur de flûte	MORRICONE 1978, 197, fig. 378.
Cos Amaniou	A	GM		1 figurine ou amulette d'une divinité assise	MORRICONE 1978, 372-372, fig. 812-813.
Cos, Propriété Fadil	3 Inhumation	GR	« Petit enfant »	1 amulette de Sekhmet ou Anubis	MORRICONE 1978, 339, fig. 733.

Cnossos, Cimetière nord	78 SE Enchytrisme	GR	Enfant d'un an environ*	2 amulettes de Néfertoum 1 amulette de Patèque 4 scarabées	COLDSTREAM & CATLING 1996, Vol. I, 124-125; Vol. III, Figure 182 ; Vol. IV, Planche 297-298, 303.
Cnossos, Gypsadès	- Tombe Ephraïmoglou Crémation	GM	« jeune adulte »*	1 scarabée	CATLING 1977, 3-23, 18 Fig 45. COLDSTREAM, CALLAGHAN, & MUSGRAVE 1981, n° 62, 162, 164, n° 122, fig. 8.
Eleutherna Orthi Petra	A1K1 Crémation	GR	*	1 amulette de Sekhmet	STAMPOLIDIS 2004, 294, n°s 395.
Eleutherna Orthi Petra	A1K1 Crémation	3 ^e ¼ du VIII ^e s.	*	1 scarabée sur une bague en argent	STAMPOLIDIS 2004, 293, n°s 394.
Eleutherna Orthi Petra	- Enchytrisme	Fin VIII ^e s. – fin VII ^e s.	Femme	1 scarabée	<i>Chronique des fouilles en ligne EFA</i> , 2007.
Eleutherna Orthi Petra	- Inhumation	VIII ^e s.	Trois femmes	1 scarabée	<i>Chronique des fouilles en ligne EFA</i> , 2009.
Camiros Kéchraki	201-(7) Crémation	Géométrique	Adulte Femme (?)	1 scarabée	JACOPI 1931, n° 8 348.
Ialysos Marmaro	43 Amphore « ossuario »	GA	-	1 amulette de Bès	LAURENZI 1936, n° 15 164.
Ialysos Zambico	104-(389) Enchytrisme	Géométrique	Enfant, « bambino »	1 amulette de Néfertoum	JACOPI 1929, n° 3, 133, Fig. 127, 134.
Ialysos Zambico	131-(441) Enchytrisme	Géométrique	Enfant, « neonato »	1 amulette de Sekhmet	JACOPI 1929, n° 1, 133, Fig. 137, 144.

Tableau 4 : Époque géométrique/archaïque

Site	N° de tombe / Type	Date	Identité du défunt	Amulettes	Bibliographie
Lemnos Hephāisteia	B-X Inhumation	VIII ^e - VII ^e siècle	-	9 amulettes de Bès	MUSTILLI 1935, 1-278. n° 7, 100-101, Fig. 155, 258.

Tableau 5 : Époque archaïque

Site	N° de tombe / Type	Date	Identité du défunt	Amulettes	Bibliographie
Athènes Céramique	- Enchytrisme	Milieu du VI ^e s.	Enfant	Ensemble de scarabées	KÜBLER 1935, col. 292.
Corinthe Cimetière nord	109 Inhumation	Proto-corinthien	-	1 scarabée	BLEGEN, PALMER & YOUNG 1964, 61, Pl. 13.
Samos Glyfada	- Inhumation	Archaïque	-	1 scarabée	CATLING 1988, 61.
Théra Sellada	- Crémation	1 ^{er} ¼ du VII ^e s.	Enfant	1 amulette de Bès	ORLANDOS 1971, 213.
Astypalée	- Enchytrisme	2 nd ½ du VII ^e s.	Enfant de 1 an environ	1 amulette de Bès	MICHALAKI-KOLLIA & DASEN 2013.
Aphrati	L	2 nd ½ du VII ^e s.	-	1 scarabée	LEVI 1925, 7.
Eleutherna Orthi Petra	- Enchytrisme	680-660 av. J.-C.	Femme	1 scarabée	<i>Chronique des fouilles en ligne</i> , EFA, 2010.
Cnossos Fortetsa	P2 Crémation (?)	OA	-	1 amulette de Ptah-Patèque (?)	BROCK 1957, n° 924, 83, 208, Planche 59.
Cnossos Fortetsa	Tombe I (= dromos de la tombe P) Crémation (?)	Orientalisant	-	1 amulette de joueur de flûte.	BROCK 1957, n° 924, 100, 208, n° 1149, Planche 173.
Cnossos Fortetsa	II Crémation (?)	OR	-	3 scarabées	BROCK 1957, 8, 97, 208, n° 176-1078, Pl. 75 et 173.
Cnossos Cimetière nord	112 Crémation	O	-	1 amulette de Ptah-Patèque 1 amulette de Bès 1 amulette de Nefertoum 4 scarabées	CATLING 1979, 50.
Camiros Papatisloures	6-(8) Enchytrisme	Fin VII ^e - VI ^e s.	Enfant de 4 ans environ	1 scarabée	JACOPI 1932-33, n° 2, fig. 30-32, 40
Camiros Papatisloures	27 Inhumation	630-600 av. J.-C.	Un adulte et un « giovane »	1 amulette de Khonsou 1 amulette de faucon	JACOPI 1932-33, n° 20 97-98, fig. 104 92.
Camiros Papatisloures	15-(20)	Archaïque	-	6 scarabées	JACOPI 1932-33, n° 4, 63, fig 75, 70.
Camiros Kéchraki	31-(31) Aire de crémation	620 - 610 av. J.-C.	-	1 amulette en forme de coeur 1 amulette de poisson	JACOPI 1932-33, n° 6 109, fig. 120.

Camiros Makri Langoni	178-(118) Enchytrisme	2 nd ¼ du VI ^e s.	Enfant entre 5 et 6 ans	1 amulette d'Horus enfant 3 yeux <i>oudjat</i> 1 amulette de taureau 2 amulettes de chat 2 amulettes de lion 1 amulette d'hippopotame 4 scarabées 1 sceau	JACOPI 1931, n ^{os} 33-43, 313- 319, fig. 355 318.
Camiros Makri- Langoni	180-(147) Enchytrisme	Milieu du VI ^e s.	Enfant de 10 ans environ.	12 scarabées 3 sceaux	JACOPI 1931, n ^o 2, 323-326.
Vroulia	S Enchytrisme	Corinthien Ancien	Enfant de 6 ans environ	2 scarabées	KINCH 1914, cols. 47-48, n ^o 15-16, pl. 31.
Ialysos Langos	46-(380) Aire de crémation	1 ^{er} ¼ du VI ^e s.		2 amulettes de Bès	JACOPI 1929, n ^o 15 81.
Ialysos Marmaro	2 Aire de crémation	Corinthien	-	1 plaque inscrite en forme de cartouche	LAURENZI 1936, fig. 8 26, n ^o 10 95.
Ialysos Marmaro	4	VI ^e s.	-	1 plaque avec disque solaire et <i>pschent</i>	LAURENZI 1936, n ^o 4, 96.
Ialysos Marmaro	19	VI ^e siècle	-	1 bague avec hiéroglyphes	LAURENZI 1936, fig. 9 27, n ^o 6 142.
Ialysos Marmaro	36 (?) Crémation	VI ^e s.	-	1 amulette de Bès « Quelques scarabées égyptiens »	MAIURI 1926, 340.
Ialysos Marmaro	48	VI ^e s.	-	1 scarabée sur une bague en or	LAURENZI 1936, 26, 166.
Ialysos Zambico	2-(123) Aire de Crémation	Corinthien		1 amulette de faucon	JACOPI 1929, n ^o 8, et fig 8, 25, fig. 6 24.
Ialysos Drakidis	23-(265) Crémation	1 ^{ère} moitié du VII ^e siècle	-	1 amulette de Néfertoum	JACOPI 1929, n ^o 2 et fig. 40 50.
Ialysos Drakidis	25-(275)	Archaïque	-	1 plaque en forme de cartouche	JACOPI 1929, n ^o 3 54, fig. 44 53, fig. 40 50.
Ialysos Drakidis	78-(228) Enchytrisme	Fin VII ^e - début VI ^e siècle	« infant »	1 amulette de chèvre sauvage	JACOPI 1929, n ^o 3 115.
Ialysos Zambico /Drakidis	18 Inhumation	Corinthien	-	2 scarabées	MAIURI 1926, n ^o 5 271.

Tableau 6 : Contextes imprécis.

Site	N° de tombe / Type	Date	Identité du défunt	Amulettes	Bibliographie
Cnossos Kephala Ridge	- Crémation ?	PGR - OR	-	1 scarabée	COLDSTREAM 1963, n° 4 43, fig. 15 42, Pl. 14e.
Cnossos Cimetière Nord	48 SW	Sub-M - OR	-	1 scarabée	COLDSTREAM & CATLING 1996, Vol. I, n° f4 93; Vol. III, fig. 182; Vol. IV, Pl. 292.
Cnossos Cimetière Nord	107 W	PGB - OR	-	1 scarabée	COLDSTREAM & CATLING 1996, Vol. I, n° f6, p.160; Vol. III, fig. 183; Vol. IV, Pl. 298.
Cnossos Cimetière Nord	229 SW Crémation	GA - OR	Adulte femme (?)*	2 scarabées	COLDSTREAM & CATLING 1996, Vol. I, n° f3-4, 228; Vol. III, fig. 183; Vol. IV, Pl. 301.

BIBLIOGRAPHIE

- AGELARAKIS, Anagnostis, 2016**, *A Dignified Passage through the Gates of Hades: The Burial Custom of Cremation and the Warrior Order of Ancient Eleutherna*, Oxford.
- ANDREWS, Carol, 1994**, *Amulets of Ancient Egypt*, London.
- APOSTOLA, Electra, 2015**, « Cross-Cultural Relations between Egypt and Greece during the Early Iron Age: Representations of Egyptian Lion-Headed Deities in the Aegean » dans Massimiliano Pinarello, Justin Yoo, Jason Lundock & Carl Walsh (éd.), *Proceedings of the Fiteenth Annual Symposium University College London & King's College London 2014*, Current Research in Egyptology 15, Oxford, 100-112.
- ARRINGTON, Nathan, 2016**, « Talismanic Practice at Lefkandi: Trinkets, Burials, and Belief in the Early Iron Age », *Cambridge Classical Journal* 62, p. 1-30.
- ASTON, David, 2009**, *Burial assemblages of dynasty 21-25 chronology, typology, developments*, Wien.
- BAILLS-TALBI, Nathalie & DASEN, Véronique, 2008**, « Rites funéraires et pratiques magiques », dans Francesc Gusi Jener (éd.), *Nasciturus, infans, puerulus. Vobis mater terra. La muerte en la infancia*, Castelló, p. 595-618.
- BLEGEN, Carl William, PALMER, Hazel & YOUNG, Rodney Stuart, 1964**, *Corinth XIII, The North Cemetery*, Princeton.
- BRANN, Eva, 1960**, « Late Geometric Grave Groups from the Athenian Agora », *Hesperia* 29, p. 402-416.
- BROCK, James King, 1957**, *Fortetsa. Early Greek Tombs Near Knossos, The British School at Athens. Supplementary Paper N° 2*, Cambridge.
- BRUNTON, Guy, 1948**, *Matmar*, London.
- BULTÉ, Jeanne, 1991**, *Talismans égyptiens d'heureuse maternité, Faïences bleu-vert à pois foncés*, Paris.
- CATLING, Hector William, 1977**, « The Cnossos Area 1974-1976 » *Archaeological Reports* 23, p. 3-23.
- CATLING, Hector William, 1979**, « Knossos, 1978 », *Archaeological Reports* 25, 43-58.
- CATLING, Hector William, 1987**, « Archaeology in Greece 1986-1987 », *Archaeological Reports* 33, p. 3-61.
- CATLING, Hector William, 1988**, « Archaeology in Greece 1987-1988 », *Archaeological Reports* 34, p. 3-85.

- COLDSTREAM, John Nicolas, 1963**, « Five tombs at Knossos » *The Annual of the British School at Athens* 58, 30-43.
- COLDSTREAM, John Nicolas & CATLING, Hector (éd.), 1996**, *Knossos North Cemetery Early Greek Tombs, Vol I-IV, The British School at Athens. Supplementary Volumes 28*, London.
- COLDSTREAM, John Nicolas, CALLAGHAN, Peter & MUSGRAVE, Jonathan, 1981**, « Knossos: an Early Greek Tomb on Lower Gypsadhes Hill » *Annual of the British School at Athens* 76, 141-165.
- COSTANZO, Daniela & DUBOIS, Céline, 2014**, « Fra greci, indigeni e greci d'Occidente: Parures e amuleti dalle sepolture infantili del Mediterraneo antico », dans Chiara Terranova (éd.), *La presenza dei bambini nelle religioni del Mediterraneo antico*. Roma, p. 141-183.
- DASEN, Véronique, 1993**, *Dwarfs in Ancient Egypt and Greece*, (rééd. 2013), Oxford.
- DASEN, Véronique, 2003**, « Amulettes d'enfants dans le monde grec et romain », *Latomus* 62, 275-289.
- DASEN, Véronique, 2010**, « Archéologie funéraire et histoire de l'enfance dans l'Antiquité : nouveaux enjeux, nouvelles perspectives » dans Anne-Marie Guimier-Sorbets & Yvette Morizot (éd.), *L'Enfant et la mort dans l'Antiquité I. Nouvelles recherches dans les nécropoles grecques. Le signalement des tombes d'enfants, Actes de la table ronde internationale organisée à Athènes, 29-30 mai 2008*, Paris (Travaux de la Maison René-Ginouvès 12), p. 19-44.
- DASEN, Véronique, 2015a**, *Le sourire d'Omphale. Maternité et petite enfance dans l'Antiquité*, Rennes.
- DASEN, Véronique, 2015b**, « Probaskania: Amulets and Magic in Antiquity », dans Jan BREMMER & Dietrich BOSCHUNG (éd.), *The Materiality of Magic (Morphomata)*, Paderborn, 177-203.
- DASEN, Véronique, 2015c**, « Des Patèques aux « nains ventrus » : circulation et transformation d'une image », dans Stéphanie Huysecom-Haxhi & Arthur Muller (éd.), *Figurines grecques en contexte. Présence muette dans le sanctuaire, la tombe et la maison*, Lille, 39-55.
- DASEN, Véronique, 2018**, « Amulets, Body and Personal Agency », dans Adam Parke & Stuart McKie (éd.), *Material Approaches to Roman Magic: Occult Objects and Supernatural Substances*, Oxford, 127-135.
- DAUX, Georges, 1968**, « Chronique des fouilles et découvertes archéologiques en Grèce en 1967 », *Bulletin de Correspondance Hellénique* 92, p. 711-1135.
- DAVIDSON, Gladys, 1952**, *Corinth 12: The minor objects*, Princeton.
- DE SALVIA, Fulvio, 1978**, « Un ruolo apotropaico dello scarabeo egizio nel contesto culturale greco-arcaico di Pithekoussai (Ischia) », dans Margreet De Boer & T. A. Edridge (éd.), *Hommages à M.J. Vermaseren*, Vol. 3, Leiden (EPRO 68), p. 1003-1061.
- DE SALVIA, Fulvio, 1993**, « I reperti di tipo egiziano » dans Giorgio Buchner & David Ridgway (éd.), *Pithekoussai I, La Necropoli : Tombe 1-723 scavate dal 1952 al 1961*, Monumenti Antichi dei Lincei 4, Roma, p. 763-811.
- DUBOIS, Céline, 2012**, « Des objets pour les bébés ? Le dépôt de matériel dans les sépultures d'enfants en bas âge du monde grec (VIII^e-IV^e s. av. notre ère) », dans Antoine Hermay & Céline Dubois (éd.), *L'enfant et la mort III. Actes du 3^e colloque international EMA: Le matériel associé aux tombes d'enfants, 20-22 janvier 2011*, MMSH, Aix-en-Provence, 329-343.
- DUNBABIN, Tomas James, 1944**, « Archaeology in Greece 1939-1945 », *Journal of Hellenic Studies* 64, p. 78-97.
- ELLINGER, Pierre, 2009**, *Artémis, déesse de tous les dangers*, Paris.
- GORTON, Andrée Feghali, 1996**, *Egyptian and egyptianizing scarabs. A typology of steatite, faience and paste scarabs from punic and other mediterranea sites*, Oxford.
- GRAJETZKI, Wolfram, 2003**, *Burial Customs in Ancient Egypt, Life in Death for Rich and Poor*, Bristol.
- HALL, Dohan Edith, 1914**, *Excavations in eastern Crete: Vrokastro*, Philadelphia.
- HÖLBL, Günther, 2008**, « Ägyptisches Kulturgut im archaischen Artemision », dans Ulrike Muss (éd.), *Die Archäologie der Ephesischen Artemis, Gestalt und Ritual eines Heiligtums*, Vienne, p. 209-221.
- HÖLBL, Günther, 2015**, « Egyptian Cultural Values in the Ancient Greek World during the Protogeometric and Archaic Periods » dans Maria Luisa Famà, Ivana Inferrera & Pietro Militerro (éd.), *Magia d'Egitto*, Palermo, p. 76-88.
- HOMOLLE, Théophile, 1891**, « Comptes rendus de séances ; Nouvelles et correspondance », *Bulletin de Correspondance Hellénique* 15, p. 431-458.
- HUMPHREYS, Ruth, 2010**, *Matmar: Revisiting Burial Practices of the Non-Elite during the Third Intermediate Period*, University of Birmingham (mémoire inédit).
- JACOPI, Giulio, 1929**, *Scavi nella necropoli di Jalisso, 1924-1928*, Bergamo (Clara Rhodos III).
- JACOPI, Giulio, 1931**, *Esplorazione archeologica di Camiro I*, Bergamo (Clara Rhodos IV).
- JACOPI, Giulio, 1932-33**, *Esplorazione archeologica di Camiro II, Necropoli, Acropoli*, Bergamo (Clara Rhodos VI-VII).
- JONES, Donald, 2000**, *External Relations of Early Iron Age Crete, 1100-600 B.C.*, Philadelphia.
- KALLINTZI, Konstantina & PAPAICONOMOU Irini-Despina, 2010**, « La présence des enfants dans les nécropoles d'Abdère » dans Anne-Marie Guimier-Sorbets & Yvette Morizot (éd.), *L'Enfant et la mort dans l'Antiquité I. Nouvelles recherches dans les nécropoles grecques. Le signalement des tombes d'enfants, Actes de la table ronde internationale organisée à Athènes, 29-30 mai 2008*, Paris (Travaux de la Maison René-Ginouvès 12), 129-159.
- KANTA, Anastassia & DAVARAS Kostis, 2011**, *Ελουθία χαριστήριον: το ιερό σπήλαιο της θεάς στον Τσούτσουρο*, Ηράκλειο.
- KINCH, Karl Frederik, 1914**, *Vroulia*, Berlin.
- KÜBLER, Karl, 1935**, « Ausgrabungen im Kerameikos », *Archäologische Anzeiger* 50, p. 260-99.
- LAGARCE, Élisabeth & LECLANT Jean, 1976**, « II Vase plastique en faïence KIT. 1747 : Une fiole pour eau de jouvence », dans Gisèle Clerc, Vassos Karageorghis, Élisabeth Lagarce & Jean Leclant (éd.), *Fouilles de Kition. II : Objets égyptiens et égyptisants, scarabées amulettes et figurines en pâte de verre et en faïence, vases plastiques en faïence, sites I et II, 1959-1975*, Nicosie, p. 183-246.
- LAURENZI, Luciano, 1936**, « Necropoli ialisie (Scavi dell'anno 1934) », *Clara Rhodos VIII*, Bergamo, 7-207.
- LEFEVRE-NOVARO, Daniela, 2000**, « Le culte d'Héra à Pérachora (VIII-VI^e s.) : essai de bilan », *Revue des Études Grecques* 313, 42-68.

- LEVI, Doro, 1925**, « Arcadia, an Early Greek town: New excavations in Crete », *Annals of Archaeology and Anthropology* [Liverpool] 12, p. 3-10.
- LEWIS, Mary, 2007**, *The Bioarchaeology of Children: Perspectives from Biological and Forensic Anthropology*, Cambridge.
- LÖRINGHOFF, Freytag Bruno Baron von, 1974**, « Ein spätgeometrisches Frauengrab vom Kerameikos », *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts. Athenische Abteilung* 89, 1-25.
- MAIURI, Amedeo, 1926**, « Jalisos, Scavi della missione archeologica italiana a Rodi I-II », *Annuario della Scuola Archeologica di Atene* 6-7, p. 83-341.
- MARSHALL, Amandine, 2015**, *Maternité et petite enfance en Égypte ancienne*, Monaco.
- MICHALAKI-KOLLIA, Maria, 2010**, « Un ensemble exceptionnel d'enchytrismes de nouveau-nés, de fœtus et de nourrissons découvert dans l'île d'Astypalée, en Grèce : cimetière de bébés ou sanctuaire ? », dans Anne-Marie Guimier-Sorbets & Yvette Morizot (éd.), *L'Enfant et la mort dans l'Antiquité I. Nouvelles recherches dans les nécropoles grecques. Le signalement des tombes d'enfants*, Actes de la table ronde internationale organisée à Athènes, 29-30 mai 2008, Paris (Travaux de la Maison René-Ginouvès 12), p. 161-194.
- MICHALAKI-KOLLIA, Maria & DASEN Véronique, 2013**, « Une amulette pour le dernier voyage », *Dossiers d'Archéologie* 356, p. 30-31.
- MORGAN, Charles, 1937**, « Excavations at Corinth, 1936-1937 », *American Journal of Archaeology*, Vol. 41, n° 4, 539-552.
- MORRICONE, Luigi, 1978**, « Sepoltura della prima Età del Ferro a Coa », *Annuario della Scuola Archeologica di Atene* 56, p. 9-427.
- MUSTILLI, Domenico, 1935**, « La necropoli tirrenica di Efestia », *Annuario della Scuola Archeologica di Atene* 15-16, 1-278.
- PAPACHRISTODOULOU, Ioannis, 1980**, « Χρονικά », *Αρχαιολογικόν Δελτίον* 35, p. 547-557.
- POLIGNAC, François de, 1997**, « Le navire et la demeure : offrandes, divinité et société en Grèce archaïque », dans Juliette de la Genière (éd.), *Héra, Images, Espaces, Cultes : Actes du colloque International du centre de Recherches Archéologiques de l'Université de Lille III et de l'association P.R.A.C., Lille, 29-30 novembre 1983*, Rome, 113-122.
- POMADÈRE, Maia, 2010**, « Différentiation funéraire des enfants en Crète centrale au premier Âge du Fer », dans Anne-Marie Guimier-Sorbets & Yvette Morizot (éd.), *L'Enfant et la mort dans l'Antiquité I. Nouvelles recherches dans les nécropoles grecques. Le signalement des tombes d'enfants*, Actes de la table ronde internationale organisée à Athènes, 29-30 mai 2008, Paris (Travaux de la Maison René-Ginouvès 12), p. 97-108.
- POPHAM, Mervyn Reddaway, SACKETT, Hugh & THEMELIS, Petros (éd.), 1980**, *Lefkandi I, The Iron Age, Text, the Settlements, the Cemeteries*, London (Annual of the British School at Athens, Supplementary Volume 11).
- POPHAM, Mervyn Reddaway, TOULOUPA, Evi & SACKETT, Hugh 1982**, « Further excavations of the Toumba Cemetery at Lefkandi 1981 », *Annual of the British School at Athens* 77, 1982, 213-248.
- POPHAM, Mervyn Reddaway, CALLIGAS, Peter & SACKETT, Hugh (éd.), 1993**, *Lefkandi II, The Protogeometric Building at Toumba*, The British School at Athens, Londres (Supplementary Volume 23).
- POPHAM, Mervyn Reddaway & LEMOS, Irini (éd.), 1996**, *Lefkandi III, The Toumba Cemetery : The Excavations of 1981, 1984, 1986 and 1992-94 : Plates*, The British School at Athens, London (Supplementary Volume 29).
- SKIAS, Andreas, 1898**, « Πανάρχαια Ελευσινιακή Νεκρόπολις », *Αρχαιολογική Εφημερίς*, p. 29-122.
- SKON-JEDELE, Nancy Joan, 1994**, *Aigyptiaka : a catalogue of Egyptian and Egyptianizing objects excavated from Greek archaeological sites, ca. 1100 - 525 B.C.; with historical commentary*, Université de Pennsylvanie (thèse inédite).
- SPIESER, Cathie, 2008**, « Les cercueils d'enfants dans l'Égypte ancienne et tardive », dans Francesc Gusi Jener, Susanna Muriel & Carmen Rosa Olaria Puyoles (éd.), *Nasciturus: infans, puerulus. Vobismater terra. La muerte en la infancia. SIAP Servei d'Investigacions Arqueològiques i prehistòriques*, Barcelona, p. 513-550.
- STAMPOLIDIS, Nikolaos, 2004**, *Eleutherna, Polis, Acropolis, Necropolis*, Athina.
- STAVROPOULOS, Foivos, 1965**, « Γ' Εφορεία Κλασσικών Αρχαιοτήτων », *Αρχαιολογικόν Δελτίον* 20, p. 41-109.
- TRISTANT, Yann, 2012**, « Les enterrements d'enfants dans l'Égypte prédynastique et pharaonique », dans Marie-Dominique Nenna (éd.), *L'enfant et la mort dans l'Antiquité II, Types de tombes et traitement du corps des enfants dans l'Antiquité gréco-romaine*, Études Alexandrines 26, Paris, p. 14-59.
- VERCOUTTER, Jean, 1945**, *Les objets égyptiens et égyptisants du mobilier funéraire carthaginois*, Paris.
- VERDELIS, Nikolaos & DAVARAS, Kostis, 1966**, « Χρονικά », *Αρχαιολογικόν Δελτίον* 21, p. 97-98.
- VILLING, Alexandra, 2017**, « Greece and Egypt: reconsidering early contact and exchange », dans Alexander Mazarakis Ainian, Alexandra Alexandridou & Xenia Charalambidou, *Regional stories towards a new perception of the Early Greek World : acts of an International Symposium in honour of professor Jan Bouzek, Volos 18-21 June 2015*, Volos, 563-596.
- VITTMANN, Günter, 2003**, *Ägypten und die Fremden im ersten vorchristlichen Jahrtausend*, Mainz am Rhein.
- WEBB, Virginia, 1978**, *Archaic Greek Faience, Miniature scent bottles and related objects from East Greece, 650-500 B.C.*, Warminster.
- ZWIERLEIN-DIEHL, Erika, 1969**, *Antike Gemmen in Deutschen Sammlungen : 2 Staatliche Museen Preussischer Kulturbesitz, Antikenabteilung*, Berlin-München.
- ZIEGLER, Christiane, 2012**, « Sépultures d'enfants à Saqqara au I^{er} millénaire avant J.-C. », dans Marie-Dominique Nenna (éd.), *L'enfant et la mort dans l'Antiquité II, Types de tombes et traitement du corps des enfants dans l'Antiquité gréco-romaine*, Paris (Études Alexandrines 26), p. 62-77.

LE TEMPLE OVALE DE KHAFADJEH : HISTOIRE ET INSERTION URBAINE [1]

Régis VALLET

Chercheur CNRS
Institut Français du Proche-Orient (IFPO),
Erbil, Iraq
regis.vallet@mae.cnrs.fr

RÉSUMÉ

Le temple ovale de Khafadjeh est un édifice emblématique de l'architecture religieuse mésopotamienne

du début du III^e millénaire, mais son histoire fait toujours l'objet de discussions. Un réexamen minutieux de l'ensemble des données disponibles permet de replacer le monument dans son contexte urbain et d'en proposer une relecture.

The Temple Oval at Khafadjah is an emblematic building of 3rd millennium Mesopotamian religious architecture, but its history remains conjectural. A careful analysis of the available data sheds light on its urban context and results in a global reassessment.

MOTS-CLÉS

Mésopotamie,
Bronze ancien,
Dynastique Archaique,
Architecture religieuse,
Urbanisme.

KEYWORDS

Mesopotamia,
Early Bronze Age,
Early Dynastic,
Religious Architecture,
Town Planning.

À la fin du IV^e millénaire [2], après le reflux de la grande aventure coloniale urukienne qui avait donné, l'espace de quelques siècles, l'illusion de l'uniformité culturelle, les particularismes culturels régionaux reviennent en force dans l'ensemble du Proche-Orient, avec en Iran la culture proto-élamite, et en Mésopotamie du nord la culture dite de Ninive V. En Mésopotamie centrale, le phénomène prend la forme de la culture de Jemdet-Nasr, qui voit la réapparition de la céramique peinte et que prolonge au III^e millénaire celle dite *Scarlet Ware* (« céramique écarlate », en raison de sa peinture rouge), *phylum* culturel d'où émergera un peu plus tard le pays d'Akkad. Profitant d'une position géographique exceptionnelle, entre la Mésopotamie du nord et du sud mais aussi entre l'Iran et le Moyen-Euphrate qui conduit au Levant, certains sites - tout particulièrement ceux établis sur la basse Diyala comme Tell Asmar, l'ancienne Ešnunna, et Khafajeh, l'ancienne Tutub -, reprennent alors à leur compte une partie du réseau d'échange urukien, qu'ils jalonnent de caravansérails (Gubba, Razuk, Madhur, Suleimeh, Bahize Seghire, Neml) [3], et qui connaissent un développement fulgurant.

Nous sommes très mal renseignés sur les étapes initiales de cette dynamique. À Khafajeh, le site évolue

à partir d'un village obeidien, établi au sud du Tell A, et devait avoir acquis une certaine importance au IV^e millénaire, comme le montre l'élévation du Temple de Sin à cet endroit [4]. Mais ce n'est qu'à la fin de la période Jemdet-Nasr, au niveau 12 de la séquence principale, que débute la grande période d'expansion qui aboutit à l'urbanisation de l'ensemble du Tell A, soit une quarantaine d'hectares. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'érection du Temple Ovale, qui marque le point d'orgue du développement de la ville, suivi de la construction de remparts, et qui sanctionne son changement de statut dans le réseau urbain de l'époque. Nous ignorons toutefois tout de son statut politique *stricto sensu*, notamment vis-à-vis d'Ešnunna.

Enfin, l'on sait que la fortune de la cité ne devait pas survivre longtemps à la conquête akkadienne. Pour des raisons qui nous échappent, la ville est abandonnée vers la fin de la période d'Akkad, au profit des tells D

[1] Cet article est paru sous une forme condensée dans le catalogue de l'exposition « Ana Ziqquratim – Sur la piste de Babel » qui a eu lieu à Strasbourg en 2016 (VALLET 2016).

[2] Toutes les dates s'entendent avant Jésus-Christ.

[3] Émery 2006 ; FOREST 2011 (avec références).

[4] DELOUGAZ & LLOYD 1942, p. 6-78.

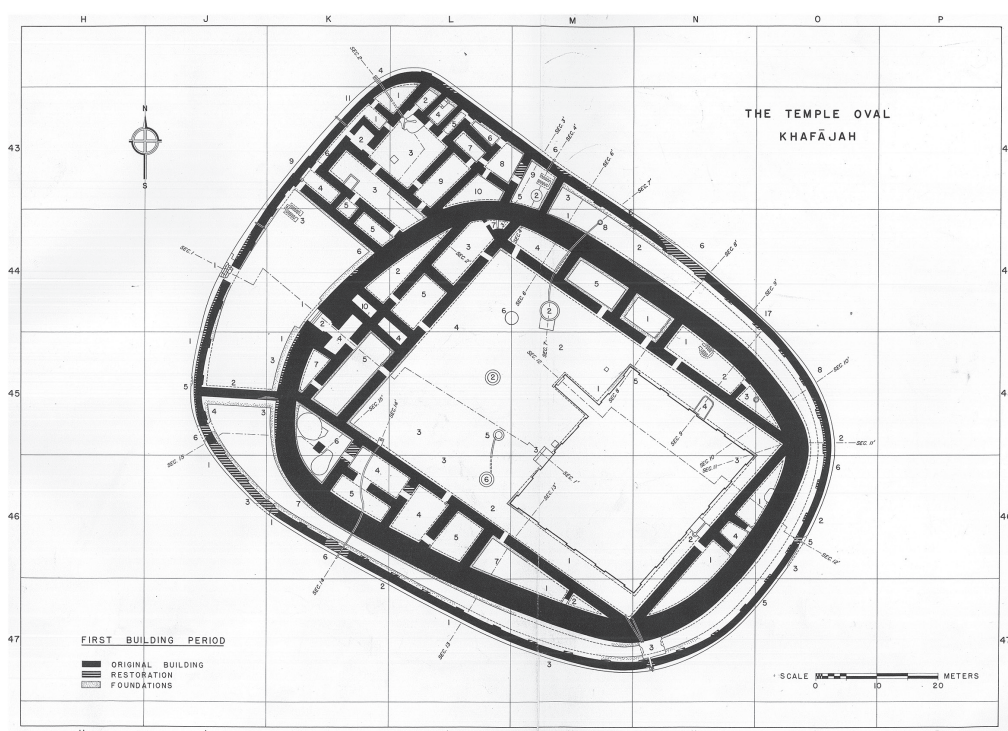


Figure 1
Plan du Temple
Ovale I, état
d'origine (Delougaz
1940, pl. III).

puis B-C plus au sud où subsiste, jusque vers la fin de la période paléo-babylonienne, un petit établissement secondaire sans commune mesure avec la ville Dynastique Archaïque (ci-après DA).

Le Temple Ovale est l'édifice le plus spectaculaire de Khafajeh, et a immédiatement assuré la célébrité du site [5] (fig. 1). Il s'agit du Temple de la divinité poliade, peut-être le seul temple véritable et en tout cas le seul indiscutable. Bien que le bâtiment soit anonyme, son appartenance à une série architecturale caractéristique ne laisse aucun doute sur sa destination. Nous connaissons en effet dans le Sud mésopotamien trois autres bâtiments du même type, bien identifiés par les inscriptions de leurs dépôts de fondation : l'Ibgal d'Inanna à Tell elHiba, l'ancienne Lagash, le temple de Ninhursag à Tell el Obeid et le temple de Ningirsu à Tello, l'ancienne Girsu [6]. Bien que tous différents, ces quatre temples partagent des mêmes traits similaires essentiels.

Ce sont d'abord de très vastes constructions, de plusieurs milliers de mètres carrés, impliquant un investissement considérable en main d'œuvre et en matériau que seules les plus hautes autorités étaient capables de mobiliser, ce qui montre combien ces bâtiments sont liés au pouvoir politique en place (ce qu'attestent également les nombreuses inscriptions royales que certains ont livrées). Ils sont ensuite pourvus d'une enveloppe ovale spécialement conçue pour interdire leur insertion dans le tissu urbain. C'est là le début d'un procédé classique en urbanisme, qui vise à manifester l'appartenance du bâtiment à un ordre supérieur, cosmique en l'occurrence (quantité de nos églises sont orientées différemment du parcellaire environnant exactement dans le même but) [7]. Les puissantes enceintes dont ils sont pourvus ont la double fonction d'isoler ostensiblement le sanctuaire, conformément à la pratique courante qui exclut rigoureusement le public de l'espace sacré, et plus encore de protéger symboliquement la ville de la puissance dévastatrice de la divinité [8]. À Khafajeh, il faut ainsi franchir quatre portes pour atteindre non pas le sanctuaire, mais simplement la cour du temple. L'enceinte délimite une couronne de pièces enserrant une grande cour qu'occupe une haute terrasse soutenant le sanctuaire à proprement parler. Le temple dominait ainsi tout le paysage urbain, rappelant à tous l'évidence des fondements universels de l'ordre terrestre, la légitimité surnaturelle et donc indiscutable de la hiérarchie sociale. À Tello seulement, le sanctuaire nous est parvenu, parce qu'il n'était pas là sur une terrasse haute, le temple étant installé sur une butte qui dominait déjà la ville. C'est un petit édifice rectangulaire (60 m²) composé de deux

pièces indépendantes : la salle de culte, où sur un podium devait se tenir la statue de la divinité, et le trésor, le tout entouré par un péristyle. L'exemple de Tell el Obeid, où les pièces du décor du sanctuaire furent entreposées au pied de la terrasse en vue d'un remontage qui n'eut jamais lieu, montre par ailleurs que le sanctuaire était l'objet d'un intense investissement décoratif [9].

Dans le cas présent, le Temple est orienté selon un axe SE/NO et mesure 100 m de long sur 70 m de large, soit une superficie de 8000 m². Pour soutenir l'énorme masse de l'édifice, le sous-sol fut préalablement stabilisé. Une fosse de 8 m de profondeur ayant les mêmes contours que le bâtiment (plus une rampe d'accès à l'est) fut creusée et remplie de 64 000 m³ de sable. C'est sur ce sable que reposent les fondations du bâtiment, pourvues de puissantes semelles. Entre les murs de fondation, le terrain fut comblé par une épaisse couche d'argile fortement tassée, le tout formant une terrasse plane de 1,4 m d'élévation à l'est, et de 0,7 m au nord, en raison de la déclivité du terrain [10]. La totalité du complexe a donc été conçue et réalisée en un seul et même temps. L'originalité majeure du plan local réside dans l'emploi de deux enceintes, au lieu d'une seule, et cela dans le but d'inclure une grande résidence, la maison D, dans le périmètre du temple, ce que confirme l'évolution du bâtiment (lorsque la maison sera supprimée, à l'époque du Temple III, l'enceinte externe disparaîtra avec elle). Le plan se divise donc en un secteur interne, le temple proprement dit, et un secteur externe, composé d'une grande avant-cour de 450 m² à l'ouest, d'un couloir périphérique de 3 à 8 m de large, et de la maison D au nord.

Cette dernière s'étend sur 660 m² et offre un plan centré autour d'une cour, tout à fait typique de l'habitat contemporain avec à l'équerre ses deux grandes salles traditionnelles, ici particulièrement spacieuses (81,4 m² et 34,7 m²). Il ne fait aucun doute que le maître des lieux était un personnage de haut rang, gérant au quotidien les affaires du temple. Peut-être même s'agissait-il du grand-prêtre, mais certainement

[5] DELOUGAZ 1940.

[6] CARTER 1985 ; FOREST 1999.

[7] Il ne fait pas de doute que la forme ovale, en dehors de la question de son insertion dans le parcellaire, véhicule diverses connotations symboliques. Nous n'abordons pas ici cet aspect, qui demande pour être traité convenablement un lourd appareil comparatif (architectural, iconographique, glyptique etc...) qui dépasse de loin le cadre de cet article.

[8] CASSIN 1968 ; BRUSCHWEILER 1987.

[9] FOREST 1999.

[10] DELOUGAZ 1940 pour l'ensemble des données concernant le Temple Ovale.

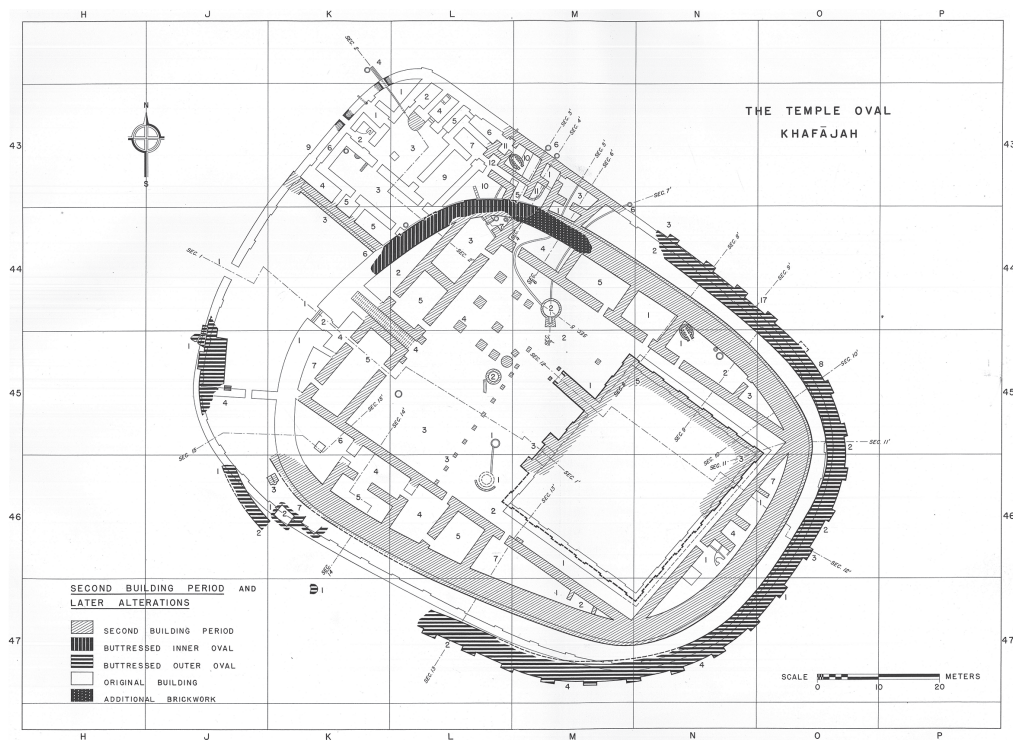


Figure 2
Plan du Temple
Ovale II (Delougaz
1940, pl. VII)

pas du dirigeant de la cité [11]. En outre, les données amènent à faire deux observations complémentaires. D'une part, bien que la maison D, contemporaine des Temples I et II, soit occupée durant plusieurs siècles (probablement trois), elle ne contenait aucune tombe, ce qui est exceptionnel et contraire à la pratique courante. Il est clair que ses occupants n'avaient pas la liberté d'enterrer leurs morts sur place. D'autre part, sa relation avec le temple évolua au cours du temps : isolée du temple au niveau II (elle ne communique plus avec l'avant-cour et ouvre alors directement sur la rue, au nord), elle fut ensuite séparée de celui-ci, lors de l'élévation du Temple III [12]. Toutes ces observations convergent et suggèrent que la jouissance du bâtiment était strictement encadrée. En somme, il s'agit de ce que l'on appellerait aujourd'hui un logement de fonction.

Le secteur interne, surélevé de 0,3 m, est délimité par un mur nettement plus puissant (3,5 m contre 1,5 m à l'extérieur). Il se compose lui aussi de trois

éléments. En périphérie se trouve une couronne d'une vingtaine de pièces, essentiellement des magasins mais aussi des salles de travail impliquées dans les diverses activités culturelles et économiques du temple. Au centre se trouve un vaste espace rectangulaire de 56 × 38 m, occupé dans sa moitié antérieure par la cour du temple, pourvue de nombreux aménagements dont la fonction exacte reste inconnue, et à l'est par la terrasse haute, décapitée par l'érosion. Celle-ci, décorée de redans, mesure 30 × 25 m (soit 750 m²) et la longueur de son escalier (7,7 m), dont la première marche en pierre était conservée, nous donne son élévation originelle, de 4 m. La terrasse dominait ainsi de 6 m le paysage urbain, et le sanctuaire qui s'y tenait, lui-même sans doute assez élevé, devait être de toute part bien visible.

Le Temple Oval fut intégralement reconstruit deux fois. Il y a donc trois édifices superposés, numérotés de I à III à partir du plus ancien [13]. Le Temple I (fig. 1), attribué à la période Dynastique Archaïque II [14],

[11] *Contra* DELOUGAZ 1940, p. 56-57, suivi par HENRICKSON 1982, p. 10. On sait en effet que les dirigeants des cités de l'époque résidaient dans des palais sans commune mesure avec la maison D (assez vaste mais banale). Des édifices aux murs beaucoup plus conséquents (plusieurs mètres de large) ont d'ailleurs été repérés sur le site, notamment dans la tranchée D au sud et dans le secteur des *Akkadian Foundations* au nord de la ville (DELOUGAZ 1967, p. 22-23).

[12] Soulignons que si le degré d'imbrication entre le temple et la résidence de son responsable se relâche progressivement, pour des raisons que nous nous efforçons

d'éclaircir *infra*, cela n'implique nullement de changement de destination fonctionnelle pour cette dernière, qui conserve notamment un plan et un contenu mobilier similaires tout au long de la séquence (DELOUGAZ 1940).

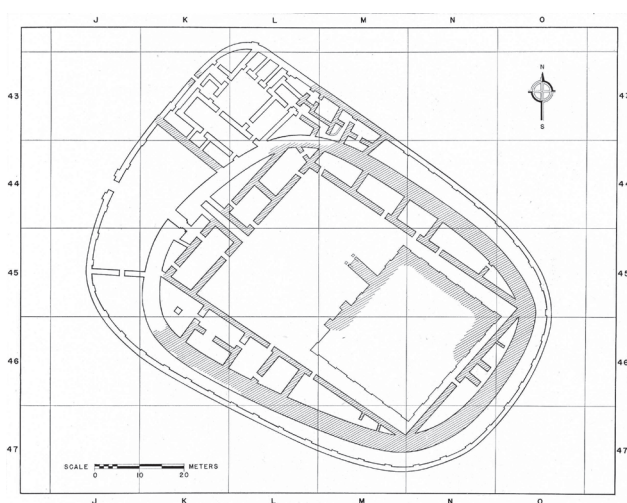
[13] Sur l'évolution du secteur, voir VALLET 2001. Interprétation alternative dans MARGUERON 2012 et 2014.

[14] Nous reprenons le label traditionnel « Dynastique Archaïque II » par simple commodité de langage, car on sait, en particulier depuis les travaux de J. Evans (2007), que la période n'a plus de justification et devrait être partagée entre les DA I et III.

présente trois états d'occupation successifs, c'est-à-dire deux réfections complètes de ses enduits, de ses sols et de ses aménagements intérieurs, mais sans reprise du gros œuvre. Son plan resta donc inchangé, à l'exception de la réorganisation, lors du troisième état, des annexes reculées de la maison D. Le Temple II (**fig. 2**) date du Dynastique Archaïque III. Proche de la surface, il est moins bien conservé, en raison à la fois de l'érosion et du Temple III qui a partiellement détruit, notamment à l'ouest, le bâtiment précédent. Les murs du niveau II reprennent les alignements antérieurs et le plan est donc globalement le même, avec quelques modifications néanmoins. Deux annexes supplémentaires furent adjointes à la maison D, qui n'ouvre plus, on l'a dit, sur l'avant-cour mais sur la rue (sans escalier, le niveau des sols extérieurs ayant

atteint celui de la terrasse). L'emprise au sol de la terrasse du sanctuaire fut légèrement élargie. Les changements les plus importants concernent toutefois les enceintes. L'enceinte externe est bien plus puissante qu'auparavant (3,5 m) et sa face extérieure est ornée de pilastres. Le mur interne, un peu plus large lui aussi, présente derrière la maison D une reprise ornée de pilastres. L'état fragmentaire des vestiges et les insuffisances de la fouille n'ont pas permis d'établir avec précision la manière dont ces deux éléments s'intègrent dans l'histoire du bâtiment, qui fait donc toujours l'objet de discussions [15]. Cette question est d'importance, dans la mesure où l'évolution du Temple Ovale est indissociable de celle de l'habitat voisin, mais il n'y a pas lieu d'entrer ici dans une fastidieuse discussion technique et nous nous en tiendrons à l'essentiel.

Delougaz a parfaitement compris que les deux murs à pilastres appartiennent au Temple II et furent construits simultanément, mais il n'a pas perçu que le Temple II présente véritablement deux phases successives bien distinctes, faute sans doute d'une vision d'ensemble de la stratigraphie englobant l'habitat (publié 37 ans après le temple [16]). Une lecture attentive des coupes apporte en effet toutes les réponses. Nous savons qu'entre le Temple de Sin et le Temple Ovale, le niveau 3 de l'habitat est scellé par une couche de cendres, qui témoigne d'une destruction par incendie. Elle apparaît sur la coupe 8 du Temple [17], où elle se perd entre les deux enceintes. La coupe montre qu'à cet endroit, l'enceinte à pilastres repose sur la couche de cendres, et que cette dernière recouvre non pas l'enceinte du niveau I, mais une reconstruction à l'identique de celle-ci. Ainsi, il apparaît que l'enceinte à pilastres est nécessairement contemporaine du niveau 2 (et suivant) de l'habitat. Nous en avons là encore la preuve, puisque deux petites pièces de la maison XLVI du niveau 2 (N44-24 et O44-17) s'appuient contre l'enceinte. Enduites de bitume, elles recevaient les eaux de pluie du temple, qui s'écoulaient par une gouttière verticale bitumée taillée dans la face du mur. Le Temple II présente donc deux phases successives, qu'il est désormais préférable de numéroté ainsi : une phase ancienne appelée IIA (**fig. 3**), contemporaine du niveau 3 de l'habitat, et une phase récente, appelée IIB (**fig. 4**), contemporaine du niveau 2 (et 1) de l'habitat.

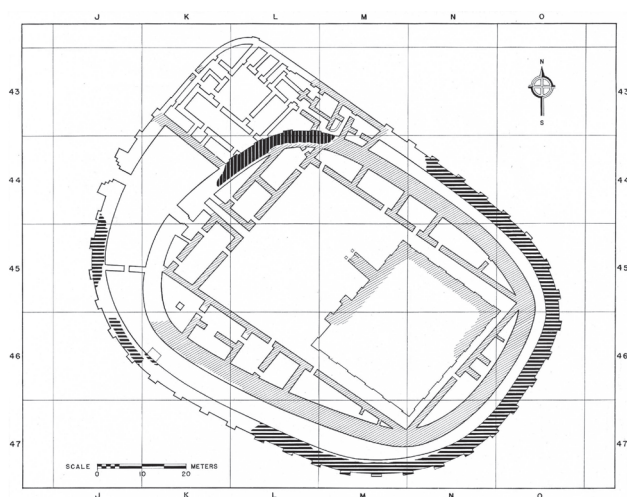


▲ Figure 3

Restitution du Temple Ovale II (IIA, selon nous ; Delougaz 1940, Figure 100)

▼ Figure 4

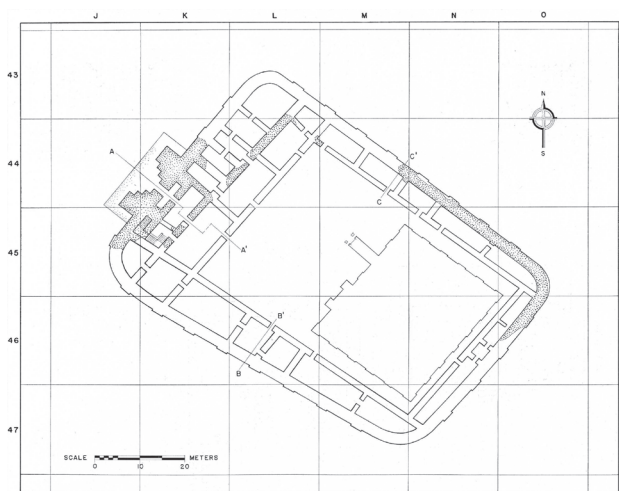
Restitution du Temple Ovale II (IIB, selon nous ; Delougaz 1940, Figure 102)



[15] Voir par exemple HENRICKSON 1981, p. 48-49 et 75, HENRICKSON 1982, p. 8-10, et TUNCA 1984, p. 39-40.

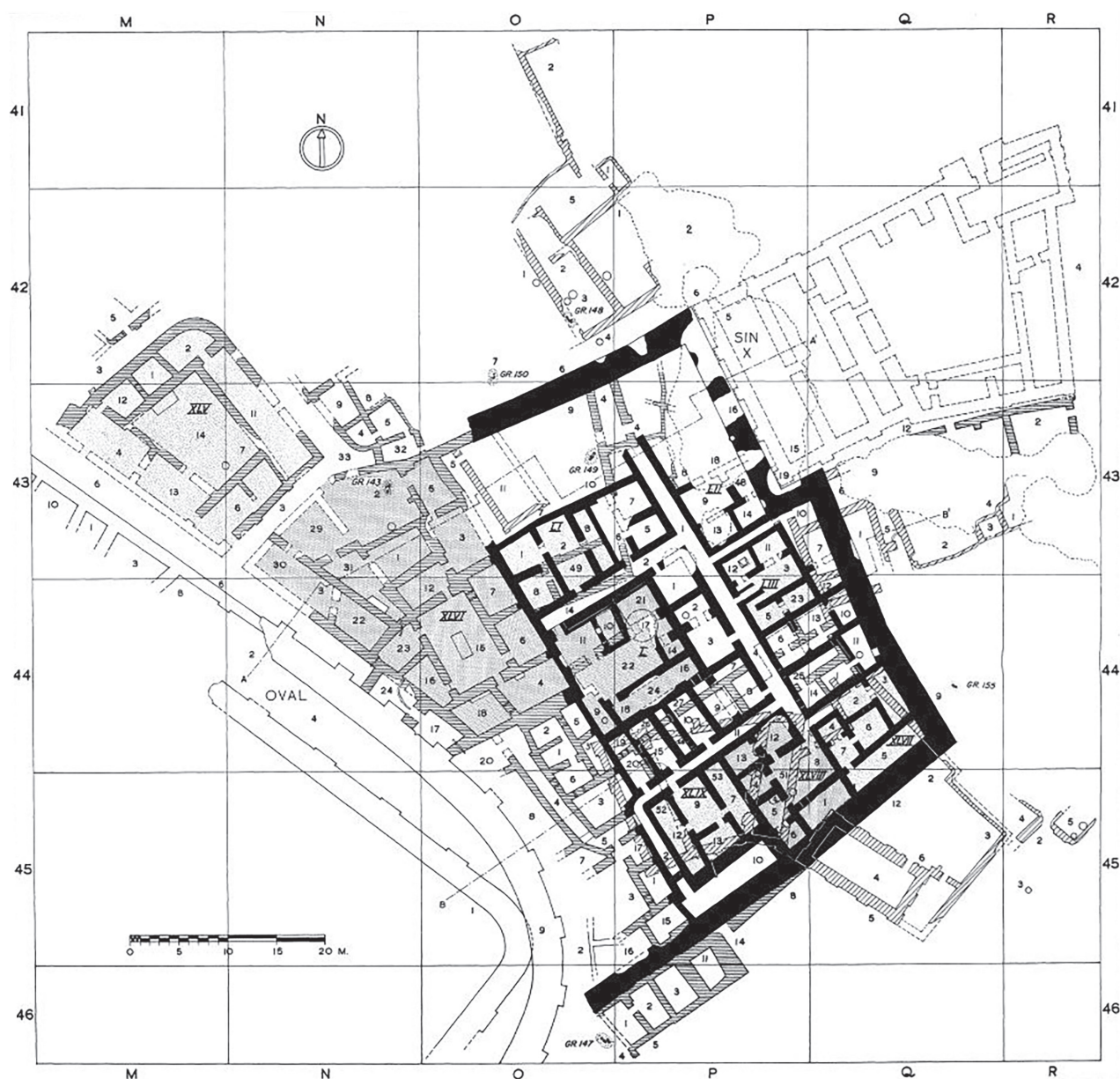
[16] DELOUGAZ *et al.* 1967.

[17] DELOUGAZ 1940, pl. VIII.



▲ Figure 5 : restitution de Temple Ovale III (Delougaz 1940, Figure 103)

▼ Figure 6 : plan des niveaux 2 et 1 de Khafajeh (Delougaz *et al.* 1967, pl. 14)



Les tribulations du Temple II ne se limitèrent cependant pas à l'incendie du niveau 3 et aux remodelages des enceintes qui s'ensuivirent, puisque l'édifice fut finalement emporté par un autre incendie, provoqué celui-là par les occupants de la maison D, événement sans doute à l'origine de leur expulsion du périmètre du temple. En effet, la porte du Temple III (**fig. 5**), est fondée sur une couche d'incendie, tandis que l'ultime état de la maison D a été intensément brûlé. Il est clair qu'au moins toute la partie antérieure de l'édifice fut incendiée, entraînant sa complète reconstruction. Toute la difficulté réside dans le fait que nous sommes là en surface, et que la connexion stratigraphique entre les vestiges, très fragmentaires, du Temple III et l'habitat est perdue. Nous ne pouvons donc pas caler avec certitude dans la séquence du site, et donc dater, l'incendie du Temple II et l'élévation du Temple III. Bien que les preuves formelles

fassent défaut, diverses observations concordent, et invitent à rejeter l'idée d'une contemporanéité entre le Temple III et l'habitat des niveaux 2 et 1 (**fig. 6**). En fait, il est presque certain que l'incendie du Temple II est postérieur au niveau 2, parce que le bâti contemporain proche du temple (comme le bâtiment XIV, voisin de la maison D) ou même mitoyen (la maison XLVI et le *Walled Quarter*), ne présente absolument aucune trace d'incendie. Postérieur au niveau 2, le Temple III serait-il donc contemporain du niveau 1 ? Cela nous semble exclu, pour plusieurs raisons. Il faut bien voir en effet que la plus grande partie de l'habitat dégagé des niveaux 1 et 2 appartient à un ensemble architectural bien spécifique, le *Walled Quarter*, associé physiquement sinon fonctionnellement au Temple II. Tout remodelage du temple, et spécialement de son enveloppe, comme c'est le cas du Temple III qui adopte une enceinte rectangulaire, ne pouvait pas être sans conséquence sur le bâti qui lui est solidaire. Or, dans la mesure où le niveau 1 est, partout où l'on peut en juger, une reconstruction à l'identique ou presque du niveau précédent, il est dès lors probable, pour ne pas dire certain, que le Temple II est contemporain de l'ensemble de la séquence.

D'autres observations vont dans le même sens. On remarque en effet qu'à quelque distance à l'est du temple, tous les murs du niveau 1 s'interrompent brutalement le long d'un même alignement NO/SE (**fig. 6**). Quel qu'ait pu être l'ampleur de l'érosion et du pillage (dont les trous, reportés sur les plans, sont très désordonnés), ceux-ci ne sauraient rendre compte d'un phénomène aussi régulier. Nous y voyons la trace du chantier de construction du Temple III qui fit là place nette, comme au temps du Temple I, parce qu'ailleurs, en particulier au nord et à l'ouest où passe la voie menant à la porte de la ville, il n'y a pas la place d'aménager une aire de travail de cette ampleur et surtout parce que le bâti démonté là avait peut-être brûlé avec le Temple II. Le Temple III est donc vraisemblablement contemporain des niveaux d'habitat emportés par l'érosion. Il subsiste un reliquat de ces niveaux, quelques tombes éparses, dont l'une en particulier (la tombe 149) se situait dans le périmètre du *Walled Quarter*. Cela montre que ce dernier ne fut certainement pas reconstruit avec le Temple III, mais remplacé par de l'habitat ordinaire, pour la simple raison que l'on n'enterrait pas dans le *Walled Quarter* qui, avec treize édifices sur deux niveaux successifs, ne compte en effet aucune tombe. Au total, les données disponibles indiquent que l'incendie du Temple II survint vraisemblablement à la fin de l'occupation du niveau 1 de l'habitat. Le Temple III, débarrassé de la maison D, fut alors doté

d'une enceinte unique de plan rectangulaire (mais aux angles arrondis), ce qui fut aussi l'occasion d'accentuer l'aspect monumental de la porte du temple. Le bâti limitrophe à l'est, peut-être partiellement détruit par l'incendie, fut rasé, notamment le *Walled Quarter*, et le terrain fut récupéré pour reloger sans doute les occupants de la maison D ainsi que ceux de la maison XLVI.

Enfin, la continuité de l'occupation et le calage des séquences de l'habitat et du temple permettent de reconsidérer la datation de ce dernier, malgré l'absence de ¹⁴C. Le Temple I est contemporain des trois niveaux DA II de l'habitat (6, 5 et 4), avec lesquels ses trois états d'occupation s'harmonisent particulièrement bien. Quel que soit la durée précise de cette plage temporelle « DA II », il est bien évident qu'une génération par niveau semble insuffisante pour rendre compte de la période, et il faut donc envisager deux générations, soit une cinquantaine d'années (au maximum) par niveau d'occupation. Si l'on place le début du DA II vers 2700 comme on le fait habituellement, le Temple I s'étendrait ainsi de 2700 à 2550 av. J.C. [18]. Le Temple II (A et B), certainement contemporain de trois niveaux d'habitat également (3, 2 et 1), couvre vraisemblablement une durée à peu près équivalente, soit la plus grande partie du DA III, de 2550 à 2400 av. J.C. environ. Le Temple III est largement flottant dans la séquence, mais il n'y a aucune raison de lui attribuer une durée moindre qu'aux précédents. Faisant suite au Temple II, il est clair qu'il couvre le DA III final et une partie de la période d'Akkad. Élevé aux alentours de 2400, il reste certainement en fonction jusque vers 2250, si ce n'est un peu plus tard. La chose est d'autant plus sûre qu'il a livré trois inscriptions de Rimush et Naram-Sin (Kh. II 79, Kh. II 94 et Kh. II 104 [19]), souverains qui sont certainement intervenus dans le temple comme le montrent les nombreuses briques plates effondrées retrouvées à l'avant du bâtiment. Il a donc perduré jusqu'à Naram-Sin (2254-2218), c'est-à-dire probablement jusqu'à la fin de la ville du Tell A, que nous placerions volontiers sous le règne de ce souverain ou peu après.

[18] Plus vraisemblablement 2600-2450, car l'assemblage céramique du Temple I est plus proche du DA IIIA que du DA I (voir note 14 *supra*), ce qui décalerait l'ensemble de la séquence du temple jusque vers 2200, voire un peu plus tard. La question exigerait de reprendre l'ensemble du matériel céramique ce qui est hors de notre propos, et nous en restons donc à la date traditionnelle de 2700 comme point de départ, ce qui n'invalide pas notre analyse stratigraphique et architecturale.

[19] DELOUGAZ 1940, p. 149-150.

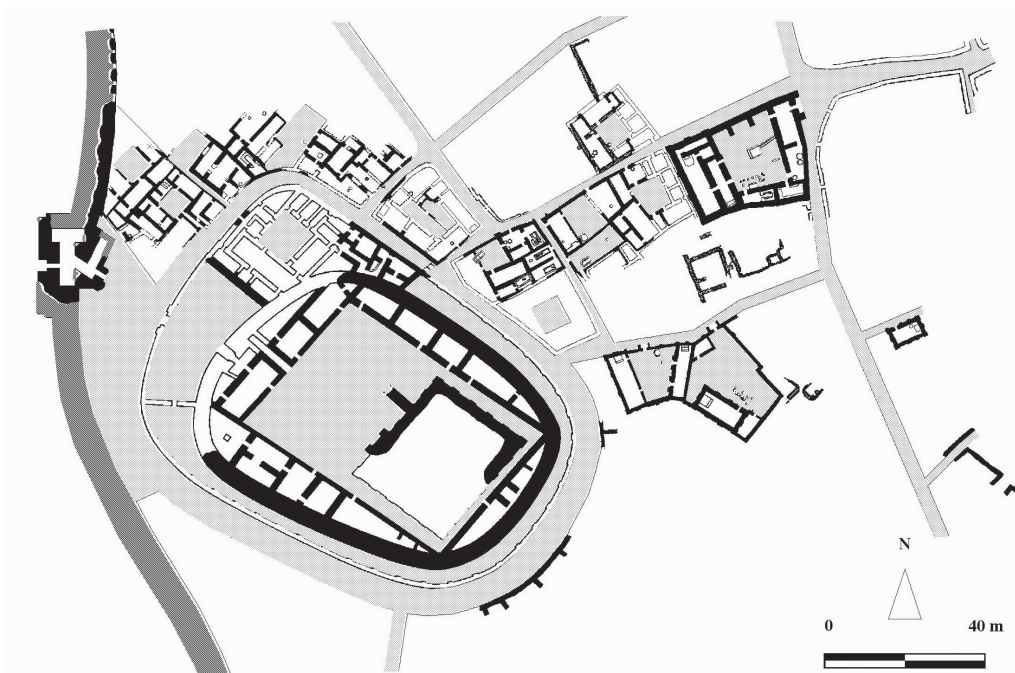


Figure 7
Le quartier du Temple Ovale avant la construction du *Walled Quarter* (plan de l'auteur).

C'est à Khafajeh que l'implantation d'un temple ovale dans son environnement urbain est la mieux connue, en périphérie du site comme on le sait, mais pas autant, à l'origine, que le plan pourrait le faire croire, car le rempart a profondément mordu dans le périmètre urbain initial. Ce sont sans aucun doute des raisons essentiellement pratiques qui ont présidé au choix du site. On sait que le temple était une véritable entreprise, dont les activités multiples dépassaient de loin le cadre étroit de l'édifice cultuel. Vers celui-ci devaient converger quantités de biens de toute nature, provenant aussi bien de la ville que des campagnes environnantes, d'où l'avantage d'une implantation à proximité des portes de la ville. Un autre facteur a certainement joué : même s'il était entendu que le temple devait briser le tissu urbain, il est bien évident qu'une implantation centrale aurait bouleversé de façon considérable la ville. En choisissant de l'installer en périphérie, on a certainement cherché aussi à « limiter les dégâts ». À Tello il est vrai, le temple se trouve au centre. Mais le site est infiniment plus vaste (249 ha) et pourvu d'une véritable ville haute remparée, l'Urukù, la « Ville Sainte » [20]. Le temple, le palais et de nombreuses autres constructions de prestige y étaient donc naturellement rassemblés, mais le temple se trouve là aussi à proximité immédiate de l'une des portes (au sud) de cette « ville dans la ville ».

Au niveau 6, le Temple Ovale brise le tissu environnant, provoquant sa profonde restructuration. À l'est, le seul endroit où l'on puisse apprécier précisément l'impact de la construction du temple, tout l'ancien bâti fut rasé jusqu'au Temple de Sin, soit sur une profondeur de 60 m au-delà de l'enceinte du Temple

Ovale. La nécessité de faire place nette aux abords du temple, et spécifiquement à l'est où se trouvait la rampe d'accès à la fosse du chantier, s'explique par les impératifs logistiques liés à l'ampleur du chantier de construction. Un nouveau parcellaire fut donc établi : on constate que ce sont de grandes parcelles, de l'ordre de 300 m² (jusqu'à 345 m² pour la maison XXXIX/XL du niveau 4), aux contours quasi géométriques, qui se partagent désormais le terrain, et que l'opération s'est soldée par l'expulsion d'un certain nombre d'habitants. L'aménagement du Temple Ovale s'est accompagné de ce que l'on appellerait aujourd'hui une opération de réhabilitation, contraignant les familles les plus modestes à quitter le quartier. C'est là le plus ancien exemple d'un phénomène classique en urbanisme, que connaissent en effet toutes les villes du monde, et qui se solde invariablement par l'éviction des classes les plus populaires des centres-villes.

À partir du niveau 4, on peut se faire une idée d'ensemble du quartier (**fig. 7**) et l'on constate que la situation au nord du temple est très différente. Alors que les habitations sises à l'est comptent parmi les plus riches de la Diyala (certaines ayant livré un matériel tout à fait comparable, en quantité et en qualité, à celui de la maison D), et que toutes contenaient des tombes construites qui renfermaient, pour certaines, des biens de prestige en abondance [21], le bâti au nord du Temple n'a livré qu'un mobilier tout à fait

[20] CARROUÉ 1983, p. 100-101, et SELZ 1995, p. 56.

[21] DELOUGAZ *et al.* 1967, p. 58-142.

ordinaire et des tombes simples, en pleine terre, au matériel funéraire non moins ordinaire. Au niveau 3, l'agrandissement de la porte entraîne d'ailleurs la disparition des quelques habitations qui se tenaient là. C'est que ce secteur est vraisemblablement consacré pour l'essentiel aux activités artisanales et commerciales, une sorte de *souk*, dont la localisation s'explique par la proximité de la porte de la ville, selon un cas de figure habituel en Orient.

Enfin, le quartier compte encore un autre type d'édifice, les prétendus temples (de Sin, de Nintu, etc.) dispersés dans l'habitat. Il n'est pas du tout certain que le concept de temple soit adapté à ces édifices, qui n'ont jamais livré la moindre preuve matérielle d'une destination cultuelle (comme un dépôt de fondation ou un objet portant une inscription). Sans relancer le débat, trois observations doivent être faites concernant ces bâtiments. Premièrement, on peut identifier davantage d'édifices de ce genre que ne le firent les fouilleurs, par exemple le bâtiment XIV près du Temple Ovale, qui combine plusieurs *halls* (longue salle rectangulaire, souvent pourvue d'un podium à une extrémité) autour d'une cour (comme le Temple d'Abu à Tell Asmar). Deuxièmement, ces halls se retrouvent dans certaines maisons [22], qui contenaient également des masses d'arme (maisons XXII et XLVI), objet symbolique tenu

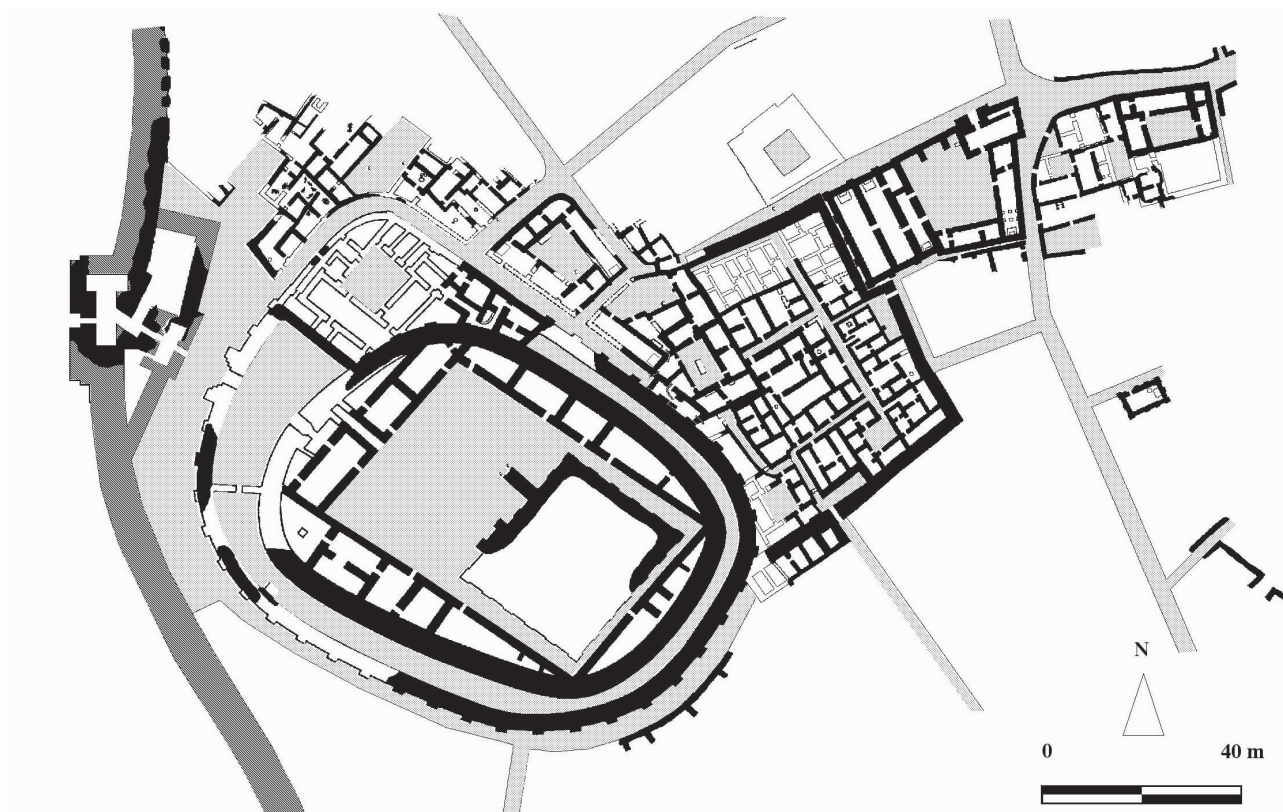
pour cultuel. Ce cas est particulièrement intéressant, car il montre qu'on ne saurait opposer systématiquement les bâtiments publics et l'habitat privé. La société est plus complexe, et les deux sphères peuvent à l'occasion se combiner. Troisièmement, ces bâtiments à halls sont manifestement regroupés dans ce quartier, alors qu'à Abu Salabikh par exemple, malgré le décapage extensif du *Main Mound*, aucun de ces édifices n'a été retrouvé [23]. Ils sont peut-être là aussi regroupés, sur le *South Mound*, autour du palais et peut-être du temple.

Dans tous les cas avec le niveau 6, le quartier devient véritablement le centre-ville, pas seulement en raison de la présence du Temple Ovale, mais parce qu'il remplit désormais d'éminentes fonctions politiques, religieuses, économiques et résidentielles. Ce centre fonctionnel se trouve cependant en périphérie de la cité.

Le niveau 2 voit divers événements qui vont à nouveau bouleverser l'organisation du quartier (fig. 8). À l'ouest, la porte de la ville a déjà été agrandie (depuis le niveau 3) vers l'intérieur, entraînant l'élimination des constructions adjacentes. À l'est, un incendie détruit le bâti entre le Temple de Sin et le Temple Ovale. Celui-ci est pourvu d'une enceinte

Figure 8
Le quartier du Temple Ovale à la fin de la période
Dynastique Archaique (plan de l'auteur).

[22] Le sujet est discuté dans FOREST 1996, VALLET 2001 et ŁAWECKA 2011.
[23] VALLET 1999.



renforcée et le Temple de Sin d'un hall supplémentaire, mais la plus grande partie du terrain est alors occupée par un complexe très particulier, encore unique dans notre documentation : le *Walled Quarter*. À cette occasion, le Temple de Nintu et le *Small Temple* sont volontairement rasés et il est intéressant de constater que cela prit du temps, peut-être plusieurs années, pour décider de ce que l'on ferait du terrain disponible, car avant sa destruction finale, le *Small Temple* fut une dernière fois reconstruit, après l'incendie. Le projet immobilier du *Walled Quarter* n'était donc peut-être pas totalement consensuel et l'on devine qu'il dut y avoir d'âpres négociations entre les décisionnaires et les habitants concernés. Quoi qu'il en soit, le *Walled Quarter* est un ensemble architectural planifié de 2300 m², entouré d'une enceinte. Parce qu'il semble évident que sa construction a été décidée par les plus hautes autorités de la ville et en raison de son association apparente avec le Temple Ovale, le *Walled Quarter* est généralement interprété comme le quartier résidentiel d'une élite, celle des fonctionnaires du temple. Cependant, plusieurs observations peuvent être objectées à cette interprétation. D'abord, on peut se demander pourquoi on aurait attendu si longtemps pour loger ces gens, alors que la maison D a elle été construite avec le Temple. Deuxièmement, on sait que les prêtres et fonctionnaires des temples, d'époques postérieures il est vrai, n'étaient nullement cloîtrés de la sorte mais résidaient en ville, dans un habitat parfaitement banal (comme à Ur [24]). Troisièmement, le Temple Ovale et le *Walled Quarter* se tournent le dos :

l'entrée du Temple est à l'ouest, en face de la porte de la ville, celles du *Walled Quarter* sont au sud et peut-être à l'est. De plus, il n'y a pas de communication entre les deux. Quatrièmement, et plus important, le *Walled Quarter* rassemble treize habitations de statut social très bas : onze de plan tripartite, deux avec une petite cour, la plupart de moins de 100 m² [25]. Enfin, il ne faut pas perdre de vue que sa construction a été accidentelle, si l'on peut dire, puisque consécutive à un incendie, de sorte qu'il n'y a probablement pas de relation fonctionnelle directe entre le Temple Ovale et le *Walled Quarter*, qui regroupait une population à très faible statut dans un but bien spécifique. Toute la question serait de déterminer l'activité particulière de ses occupants.

Quoi qu'il en soit, le *Walled Quarter* constitue un exemple frappant de ségrégation sociale. Il faut néanmoins remarquer que, paradoxalement, la cité mésopotamienne tolère particulièrement bien la promiscuité sociale, les reclus du *Walled Quarter* avoisinants, à l'ombre du Temple Ovale, des résidences de l'élite (comme les maisons XLVI et D) ou d'importants édifices publics comme le Temple de Sin. Un exemple à méditer pour nos aménageurs urbains. ■

[24] CHARPIN 1986.

[25] On sait que l'habitat ordinaire de l'époque, de plan centré autour d'une cour (l'antique plan tripartite, d'origine obeidienne, étant désormais réservé aux constructions les plus modestes), mesurait en moyenne plus de 300m² de superficie (VALLET 1999).

BIBLIOGRAPHIE

- BRUSCHWEILER, Françoise, 1987**, *Inanna, la déesse triomphante et vaincue dans la cosmologie sumérienne*, Les Cahiers du CEPOA 4, Leuven.
- CARROUÉ, François, 1983**, « Les villes de l'État de Lagash au 3^e millénaire », dans Françoise Bruchweiler, Yves Christe, Robert Martin-Achard, Bruno Urio & Jacques Vicari (éd.), *La Ville dans le Proche-Orient ancien. Actes du colloque de Cartigny 1979*, Les Cahiers du CEPOA 1, Leuven, p. 97-112.
- CARTER, Elizabeth, 1985**, « Lagash (Tell alHiba) », *Iraq* 47, p. 222.
- CASSIN, Elena, 1968**, *La Splendeur divine. Introduction à l'étude de la mentalité mésopotamienne*, Paris-La Haye.
- CHARPIN, Dominique, 1986**, *Le clergé d'Ur au siècle d'Hammurabi (XIX^e-XVIII^e siècles av. J.C.)*, Genève – Paris.
- DELOUGAZ, Pinhas, 1940**, *The Temple Oval at Khafājah*, Oriental Institute Publications LIII, Chicago.
- DELOUGAZ, Pinhas & LLOYD, Seton, 1942**, *Pre-Sargonid Temples in the Diyala Region*, Oriental Institute Publications LVIII, Chicago.
- DELOUGAZ, Pinhas, HILL, Harold D. & LLOYD, Seton, 1967**, *Private Houses and Graves in the Diyala Region*, Oriental Institute Publications LXXXVIII, Chicago.

- ÉMERY, Astrid, 2006**, « La construction ovoïde de Tell Gubba dans le bassin du Hamrin, Iraq (début du III^e millénaire) : une nouvelle restitution architecturale », *Paléorient* 32/2, p. 137-156.
- EVANS, Jean M., 2007**, « The Square Temple at Tell Asmar and the Construction of Early Dynastic Mesopotamia, ca. 2900–2350 B.C.E. », *American Journal of Archaeology* 111/4, p. 599-632.
- FOREST, Jean-Daniel 1996**, « Les pseudo-temples de la Diyala, ou le contrôle de la population urbaine au Dynastique Archaïque », dans Hermann Gasche & Barthel Hrouda (éd.), *Collectanea Orientalia : Histoire, art de l'espace et industrie de la terre. Études offertes en hommage à Agnès Spycket*, Civilisations du Proche-Orient, Série I, Archéologie et Environnement 3, Neuchâtel – Paris, p. 97-111.
- FOREST, Jean-Daniel, 1999**, *Les Premiers Temples de Mésopotamie (4^e et 3^e millénaires)*, British Archaeological Reports, International Series 765, Oxford.
- FOREST, Jean-Daniel, 2011**, « Some Thoughts about the Scarlet Ware Culture », dans Peter A. Miglus & Simone Mühl (éd.), *Between the Cultures: The Central Tigris Region from the 3rd to the 1st Millennium BC. Conference at Heidelberg (January 22nd – 24th, 2009)*, Heidelberg Studien zum Alten Orient 14, Heidelberg, p. 29-36
- HENRICKSON, Elizabeth F., 1981**, « Non-Religious Residential Settlement Patterning in the Late Early Dynastic of the Diyala Region », *Mesopotamia* XVI, p. 43-140.
- HENRICKSON, Elizabeth F., 1982**, « Functional Analysis of Elite Residences in the Late Early Dynastic of the Diyala Region », *Mesopotamia* XVII, p. 5-33.
- ŁAWECKA, Dorota 2011**, « Third Millennium BC "Pseudo-Temples" from the Diyala Region? », *Akkadica* 132, p. 23-36.
- MARGUERON, Jean-Claude, 2012**, « Notes d'archéologie et d'architecture orientales. 16 - De la strate à la "couche architecturale" : réexamen de la stratigraphie de Tuttub/Khafajé (I - L'architecture civile) », *Syria* 89, p. 59-84.
- MARGUERON, Jean-Claude, 2014**, « Notes d'archéologie et d'architecture orientales. 16 - De la strate à la "couche architecturale" : réexamen de la stratigraphie de Tuttub/Khafajé (II – Les temples) », *Syria* 91, p. 127-171.
- SELZ, Gebhard J., 1995**, *Untersuchungen zur Götterwelt des altsumerischen Stadtstaates von Lagaš*, Occasional Publications of the Samuel Noah Kramer Fund 13, Philadelphia.
- TUNCA, Önhan, 1984**, *L'Architecture religieuse protodynastique en Mésopotamie* (2 volumes), Akkadica Supplementum II, Leuven.
- VALLET, Régis, 1999**, « La formation de l'habitat urbain en Mésopotamie : Abu Salabikh, une ville neuve sumérienne », dans Franck Braemer, Serge Cleuziou & Anick Coudard (éd.), *Habitat et société : XIX^{es} Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes (22-23-24 octobre 1998)*, Antibes, p. 151-165.
- VALLET, Régis, 2001**, « Khafadjé ou les métamorphoses d'un quartier urbain au III^e millénaire », dans Catherine Breniquet & Christine Képinski (éd.), *Études mésopotamiennes. Recueil de textes offerts à Jean-Louis Huot*, Paris, p. 449-461.
- VALLET, Régis, 2016**, « Le Temple ovale de Tutub / Khafajeh et son insertion dans le tissu urbain », dans Philippe Quenet (éd.), *Ana ziqquratim – Sur la piste de Babel*, Strasbourg, p. 147-151.